

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Vitré, Rue de la Trémoille

Vitré, rue de la Trémoille

sous la direction de

Laurent Beuchet

Inrap Grand Ouest

Mai 2016

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35360

Nr site
—

Entité archéologique
—

Arrêté de prescription
2015-282

Système d'information
Lambert93 CC48

Code Inrap
D112032

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Vitré, Rue de la Trémoille

Vitré, rue de la Trémoille

sous la direction de

Laurent Beuchet

par

Laurent Beuchet

avec la collaboration de

Emmanuelle Coffineau

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné

Mai 2016

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation
19	Cadastre
20	Projet d'intervention

Résultats

26	I Introduction
26	1.1 Présentation générale
26	1.2 Contraintes techniques
26	1.3 Contexte historique et archéologique
29	1.4 Présentation des sondages
30	2. Résultats archéologiques
30	2.1 Les vestiges archéologiques
30	2.1.1 Sondage 1
33	2.1.2 Sondage 2
36	2.1.3 Sondage 3
40	2.2 Etude du mobilier (Emmanuelle Coffineau)
40	2.2.1 Présentation générale :
41	2.2.2 Présentation de la céramique par contexte de découverte :
41	2.2.2.1 Sondage 1
43	2.2.2.2 Sondage 2
44	2.2.2.3 Sondage 3
49	3 Synthèse générale et conclusion

51	Annexe
53	Bibliographie générale
54	Liste des Figures
	Inventaire
58	Inventaire des US
63	Inventaire du mobilier
66	Inventaire des photographies
69	Inventaire de la documentation graphique



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine

Commune
Vitré

Adresse ou lieu-dit
Rue de la Trémoille

Codes

code INSEE
35 360

Numéro de dossier Patriarche

Numéro de l'entité archéologique

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

x (L93) : 386 600
y (L93) : 6 788 700
z (L93) : 87 m NGF

Références cadastrales

Commune
Vitré

Année
2016

Section(s) et parcelle(s)
AB, n° 427

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Propriétaire du terrain

M. Patrice Forget

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2015-282

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2016-089

Référence du projet Inrap
D112032

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

M. Loïc Ferre
19 rue Serge Guihard
35000 Rennes

Nature de l'aménagement

Construction d'un hôtel

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Laurent Beuchet, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37, rue du Bignon
35 577 Cesson-Sévigné cedex
grand-ouest@inrap.fr
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50 coordination

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
du 14/03/2016 au 24/03/2016

post-fouille
du 25/03/2016 au

Surface

Emprise du projet:
1000 m²

Emprise du diagnostic:
400 m²

Surface diagnostiquée :
46,5 m²

Ratio 11,5%

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Four
- Fosse
- Fosse parcellaire
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- ...

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - Stèles

Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration
-

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Foureteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Beuchet, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Foureteau, SRA	Ingénieur d'étude	Contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent, Inrap	Gestionnaire de centre	Mise en place et suivi de l'opération

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet , Inrap	Responsable d'opération	Réalisation de l'opération
Rozenne Battais, Inrap	Technicienne	Fouille et relevés
Géraldine Jouquand, Inrap	Technicienne	Fouille et relevés

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurent Beuchet , Inrap	Responsable d'opération	Responsable scientifique
Rozenn Battais, Inrap	Technicienne	DAO, étude documentaire, documentation
Paul-André Besombes, SRA	Nummismate	Étude numismatique
Emmanuelle Coffineau, Inrap	Céramologue	Étude mobilier céramique, DAO
Emmanuelle Collado, Inrap	Assistante d'étude dessinatrice-Infographiste	PAO

Notice scientifique

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne banque de France, Rue de la Trémoille à Vitré, trois sondages de diagnostic ont été réalisés. Ils ont mis au jour les vestiges arasés de l'enceinte urbaine du XIII^e siècle. Des vestiges d'occupations médiévales, correspondant à plusieurs parcelles bâties situées à l'intérieur de l'enceinte ont également été mis au jour. Ils sont datables des XIV^e-XVI^e siècles. Une source d'archive atteste de leur conservation au moins jusqu'au début du XVIII^e siècle.

Etat du site

Les sondages ont été rebouchés avec les déblais de fouille.

Localisation de l'opération

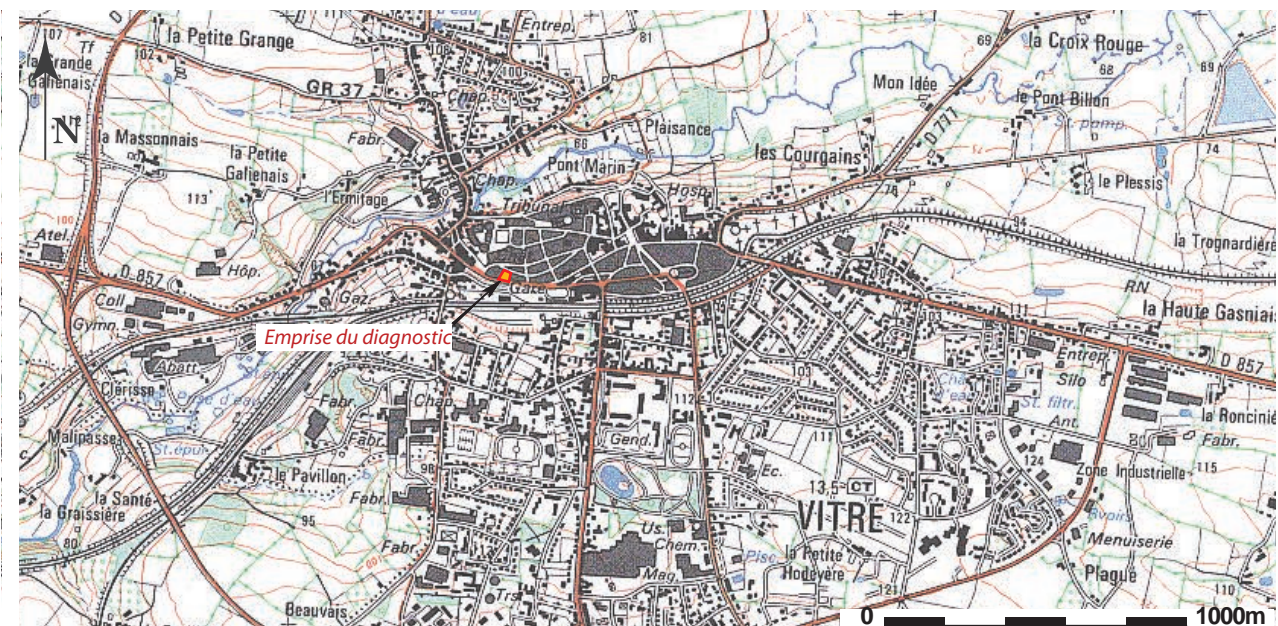


Localisation de l'opération

Bretagne
Ille-et-Vilaine
Vitré - rue La Trémoille

Section(s) et parcelle(s):
 AB 427

Coord. Lambert 93 :
 X: 386600
 Y: 6788700
 Z: 87 m Ign 69



Echelle 1:25000 © IGN 2003

Arrêté de prescription



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ile-et-Vilaine,

COURRIER REÇU LE
4284
05 OCT. 2015
INRAP GO

D112 032

ARRETE n° 2015-282 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature

VU la demande volontaire de réalisation de diagnostic adressé par Monsieur Loïc FERRE, 19 rue Sergent Guihard 35000 Rennes, pour un terrain situé VITRE, rue de la Trémoille; reçue le 9 septembre 2015 à la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en particulier les vestiges d'habitats urbains médiévaux

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ile-et-Vilaine

Commune : VITRE

Lieu-dit : rue de la Trémoille

Cadastre : section : AB parcelles : 427

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Loïc FERRE, 19 rue Sergent Guihard, 35000 Rennes et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 28 septembre 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Monsieur Loïc FERRE
INRAP
copie à : Préfecture d'Ille-et-Vilaine

**PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE****le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,****Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2015-282**

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : VITRE

lieu-dit : rue de la Trémoille

cadastre : section : AB parcelles : 427

propriétaire : Monsieur Forget

pétitionnaire: Monsieur Loïc FERRE

Emprise du diagnostic archéologique : 1007 m² m²**Contexte archéologique :**

La demande volontaire de réalisation de diagnostic présentée Monsieur Loïc FERRE, en prévision de la construction d'un hôtel, se situe dans l'emprise de parcelles construites pour parties et adossées à l'enceinte urbaine (front sud) dont les élévations actuelles ont été reconstruites tardivement. Le tracé du mur d'enceinte médiéval serait situé un peu en retrait de l'actuel mur, traversant en partie les parcelles concernées par le projet.

Objectifs :

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement, et en particulier le tracé de l'enceinte médiévale. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation, ou leur sauvegarde par l'étude, puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur des petites surfaces en milieu urbain. Quatre sondages seront ouverts à la pelle mécanique avec un godet lisse à la perpendiculaire du mur d'enceinte et devront atteindre, dans la mesure du possible, le substrat.

En tant que de besoin, des fenêtres élargies seront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être

effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

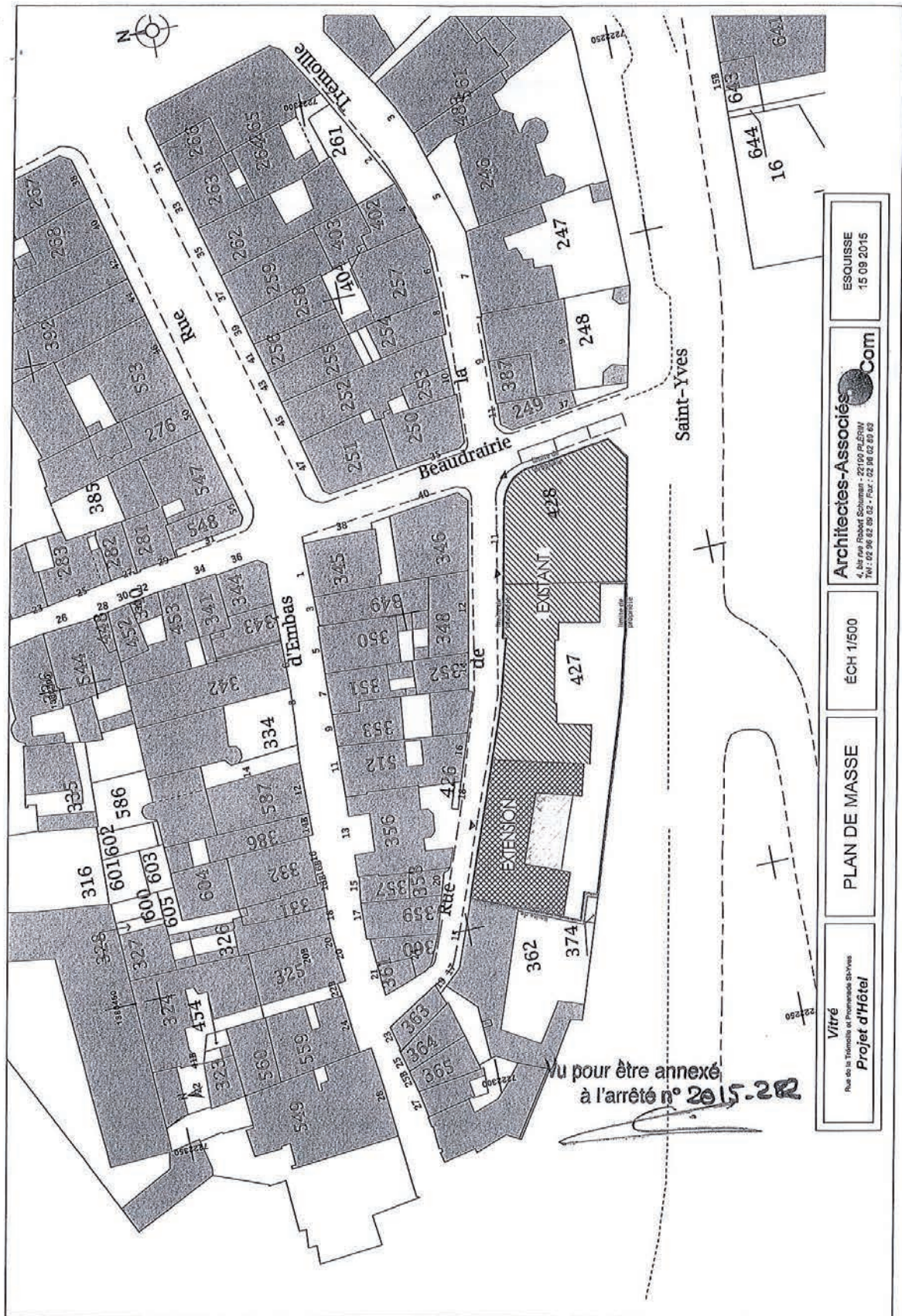
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 28 septembre 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie





PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 28 septembre 2015

COURRIER REÇU LE
05 OCT. 2015
4234
INRAP GO

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Poste : 02 99 84 59 00
anne-marie.fourteau@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
Vitré (35)
Ref : arrêté n° 2015-282
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur Loïc FERRE
19 rue Sergent Guihard
35000 Rennes.

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour cette opération, le rapport final d'opération, au format pdf, sera remis et versé en ligne, le cas échéant après validation par la CIRA, dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie

Arrêté de désignation



COURRIER REC
1035
29 FEV. 2016
INRAP 62

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2016-089 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2015-282

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2015-282 du 28 septembre 2015 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Vitré, rue de la Trémoille (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Laurent BEUCHET - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2015-282 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Vitré.

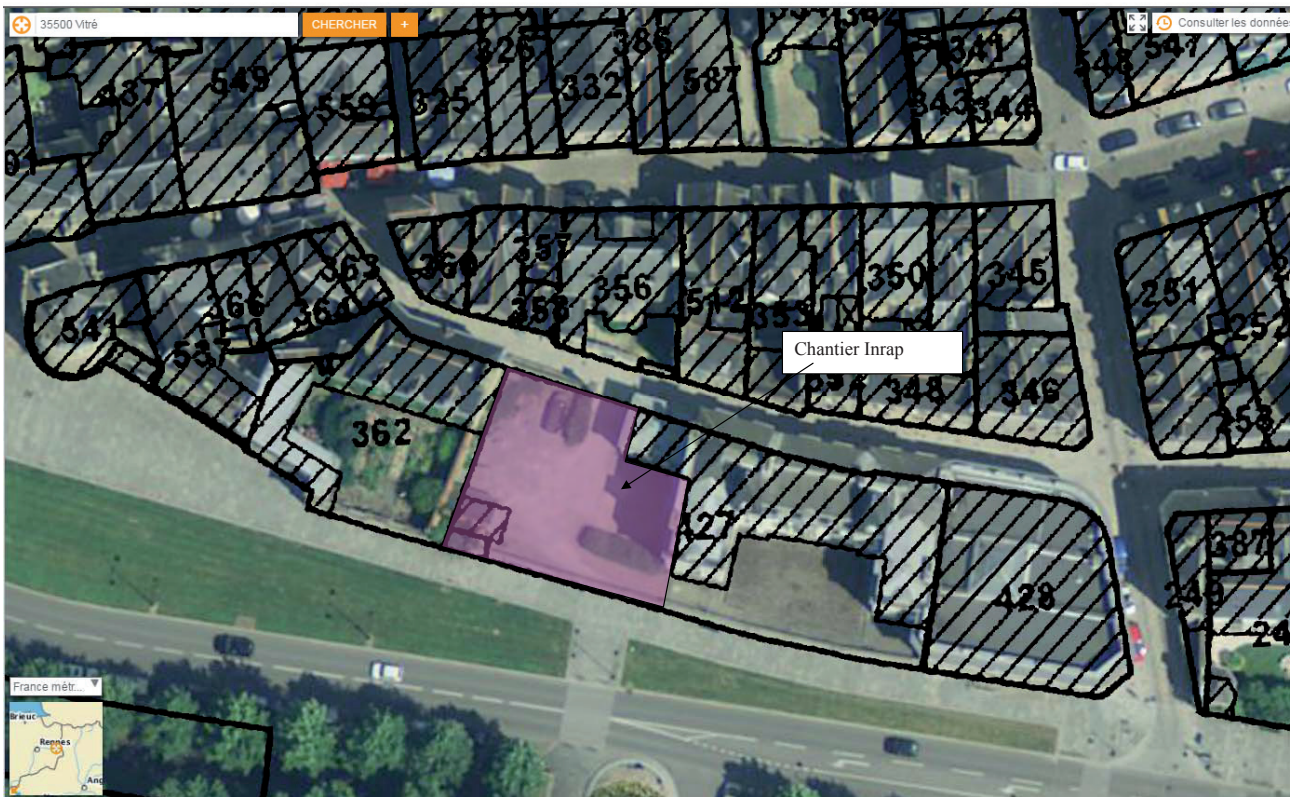
Fait à Rennes, le 16 février 2016

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie par intérim

destinataires : INRAP
L. Beuchet

Cadastre



Projet d'intervention

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref : MB/TA/2015/2428

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
«VITRE (35), RUE DE LA TRÉMOILLE »

Opération : D112032 – 2015-282

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

Cesson-Sevigné, le 01/12/15

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 5 octobre 2015 portant sur le diagnostic dénommé « VITRE (35), RUE DE LA TRÉMOILLE » sur la commune de Vitré dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

pc



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D112032
VITRE (35), RUE DE LA TRÉMOILLE

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Vitré				
Lieu-dit	RUE DE LA TRÉMOILLE				
Cadastre	Vitré : AB 427				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2015-282	05-10-2015	1007 m ²	05/10/15	01/12/15
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2015-282, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Laurent BEUCHET

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	8 jours	7 jours	Mini-pelle	4 jours	2 jours
Technicien	14 jours				

• Tranche Provisoire

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	8 jours	8 jours	Mini-pelle	4 jours	2 jours
Technicien	16 jours	3 jours			
Dessinateur		10 jours			
Spécialiste (Céramique)		7 jours			
Topographe	2 jours	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
15 jours	15 jours	Mars 2016

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST
Michel-Alain Baillieu <i>po</i> 

II. Résultats

I Introduction

1.1 Présentation générale

Le diagnostic archéologique de la rue de la Trémoille à Vitré a été réalisé dans le cadre d'un projet d'aménagement d'hôtel. La parcelle est située à l'intérieur de l'enceinte médiévale de la ville, réputée construite par André III de Vitré vers 1220-1240 (fig. 1). La muraille arasée n'est plus visible mais pourrait être conservée sur l'emprise du projet d'aménagement. L'objectif du diagnostic était donc principalement de reconnaître la présence de la muraille et d'en définir l'état de conservation, et plus généralement de reconnaître et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet.

1.2 Contraintes techniques

Les parcelles faisant l'objet de demande de diagnostic sont largement occupées par des bâtiments qui seront conservés et intégrés dans le projet d'aménagement. Seule la cour située à l'est de l'emprise fera l'objet de constructions nouvelles. Cet espace sert actuellement de parking, dont le propriétaire entendait garder la jouissance durant l'intervention. L'opération devait donc prévoir la réalisation de sondages successifs et leur rebouchage afin de conserver constamment une surface propre au stationnement. En accord avec le service régional de l'archéologie et le propriétaire, trois sondages ont donc été implantés et réalisés successivement, les déblais déposés à proximité ont été remis en place à l'issue de chaque intervention, avant ouverture du sondage suivant.

1.3 Contexte historique et archéologique

Historique :

L'histoire de Vitré est relativement bien documentée. Elle a fait l'objet de recherches récentes, reprises ou synthétisées dans le cadre du colloque « Des villes à l'ombre des châteaux » tenu en octobre 2008 (Chédeville, Pichot (dir.) 2010). Une occupation ancienne est attestée par la découverte d'une centaine de tombes en coffre de schiste et quelques sarcophages de calcaire, lors de travaux en ville à la fin des années 1860. Cette découverte, simplement mentionnées lors d'une séance de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, reste non localisée. D'autres éléments plaident en faveur d'une occupation importante dès le haut Moyen Âge, telles les dédicaces à Sainte-Marie (aujourd'hui Notre-Dame), Saint-Pierre et Saint-Martin de trois lieux de culte attestés par la documentation dès le XI^e siècle. Les deux premiers forment probablement un seul groupe ecclésial et Sainte-Marie apparaît dès le XI^e siècle dotée de plusieurs églises paroissiales dans les environs de Vitré, signe de son ancienneté et de son importance. Il semble que Vitré soit alors sous l'administration d'un lignage implanté de

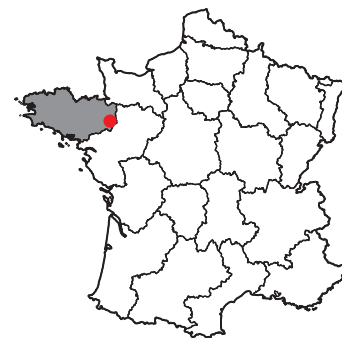


Localisation de l'opération

Bretagne
Ille-et-Vilaine
Vitré - rue La Trémoille

Section(s) et parcelle(s):
 AB 427

Coord. Lambert 93 :
 X: 386600
 Y: 6788700
 Z: 87 m Ign 69



Echelle 1:25000 © IGN 2003

Fig.1 localisation du site, © L. Beuchet

longue date, celui des Goranton-Hervé. Ce lignage prend ses racines dans l'aristocratie carolingienne et apparaît dans la suite ducal dès le début du XI^e siècle. Sa position évolue très rapidement et il apparaît bientôt sous les titres de « *pinceps* » et « *dominus* ». Dès les années 1064-1076, il fonde le prieuré Sainte-Croix pour l'abbaye de Marmoutiers. L'acte de fondation cite expressément le lieu d'implantation, dans l'enceinte de l'ancien château. Cette mention fixe la période de transfert du château actuel sur la pointe de l'éperon rocheux. Le nouveau château est alors clairement la possession de Robert. Passé cette date, ce lignage prend définitivement le pas sur les Goranton-Hervé qui apparaissent encore, sous l'autorité des seigneurs de Vitré, dans la documentation lors de donations religieuses.

Le lignage de Vitré s'éteint à la mort d'André IV en 1251 et la seigneurie passe par mariage aux mains de la déjà puissante famille de Laval. La seigneurie est alors administrée par un sénéchal, mentionné par au moins deux chartes dès les années 1275-1282 (Colleter et al. 2012). Il faut attendre les troubles de la guerre de Cent-Ans pour voir Jeanne de Laval faire de Vitré sa résidence principale. La famille de Laval se renforce par diverses alliances durant tout le XV^e siècle. Son influence grandit encore par le soutien au roi de France lors des guerres d'indépendance (1487-1491). Elle atteint son apogée au début du XVI^e siècle. Guy XVI est un familier d'Anne de Bretagne et du roi qui en fait le pivot de sa politique dans l'ouest. Son mariage avec Anne de Montmorency le hisse parmi les plus grands du royaume.

Les Laval restent en possession de Vitré jusqu'en 1605, date du passage de la Seigneurie de Laval dans la branche éloignée de La Trémoille qui cessent de perpétuer le prénom ancestral « Guy ». La famille de La Trémoille reste en possession de Vitré jusqu'à la Révolution Française.

La ville médiévale s'étend sur le plateau, à l'est du château (Pichot *et al.* 2009). Le bourg de Notre-Dame fait l'objet de fortifications dès les années 1220-1240 sous André III et accède au rang de ville forte. Elle abrite dès le XIV^e siècle d'importants marchés de produits agricoles. Mais c'est surtout à partir du XV^e siècle que la richesse de Vitré s'accroît, avec le développement de la draperie et la création de la Confrérie des Machands d'Outre-Mer, en 1473, qui regroupe 41 commerçants. Nombre d'entre eux se font bâtir des hôtels particuliers en ville, tandis que les faubourgs se développent devant les portes de la cité.

La réforme se répand fortement dans les élites marchandes et la ville fait l'objet d'importants enjeux durant les guerres de la Ligue. Mercoeur assiège la ville durant 4 mois en 1589, et les faubourgs subissent d'importants dégâts. Malgré d'importants dommages sur l'enceinte, la ville résiste jusqu'à la paix, en 1598. Passée cette date, Vitré perd toute fonction militaire. La muraille de ville n'est pourtant pas abattue. Un état en est levé pour le duc de La Trémoille, seigneur de Vitré, en 1705. L'enceinte apparaît encore entière sur le cadastre de 1811. Les premières destructions interviennent à partir de 1835. Elles restent relativement limitées et l'enceinte est aujourd'hui conservée sur les deux tiers de son périmètre.

Si le château a fait l'objet d'observations archéologiques récentes (Beuchet 2012), la ville médiévale de Vitré reste mal documentée par les archéologues. Une série de sondages a été pratiquée en 1997 le long de la courtine sud, sans apporter de résultats significatifs (Tournier 1997). Le sondage S7 situé au droit du diagnostic, a révélé une des tours arasées au XIX^e siècle. Le sondage S4, a mis en jour une maçonnerie ancienne pouvant correspondre au pied du rempart.

Seule la place du château a fait l'objet d'une opération archéologique d'envergure, mettant partiellement au jour un quartier canonial, installé à la

fin du XIV^e siècle sur un espace vide sans doute lié au château (Guérin *et al.* 2012). Le quartier canonial sera détruit lors de la construction des grandes écuries par les La Trémoille au début du XVIII^e siècle.

1.4 Présentation des sondages

Trois sondages ont été ouverts à la pelle mécanique (6 t), de façon à reconnaître l'ensemble de la surface du projet (fig. 2). La présence de bâti en limite de l'emprise de travail nous a obligés à respecter une distance de sécurité en pied de construction. Plutôt que des tranchées étroites, nous avons préféré travailler en vignettes plus larges, afin de permettre une meilleure vision en plan des vestiges, mais également une exploration plus profonde des remblais, en sécurité. Ainsi, le décapage des niveaux supérieurs a été limité dans un premier temps à l'apparition des premiers vestiges. Ceux-ci ont été nettoyés et étudiés manuellement, puis le terrassement a repris, si possible jusqu'au sol naturel, avec observation et enregistrement des principaux phénomènes stratigraphiques (prise de cote d'altitude aux changements de remblais, collecte du mobilier dans les déblais). La surface totale des sondages est de 46,50m² environ, pour une emprise d'étude de 400m² environ (soit 11,5 %).

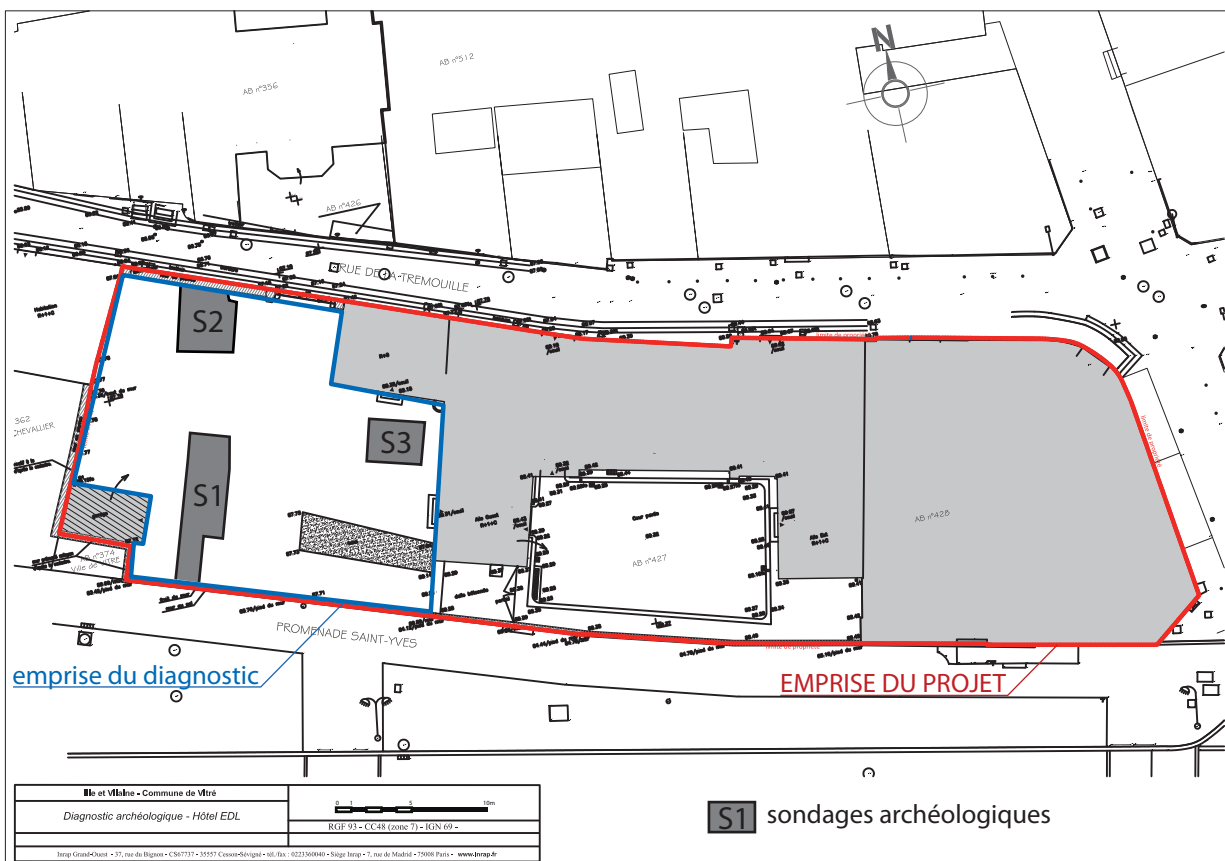


Fig.2 Localisation des sondages, © L. Beuchet

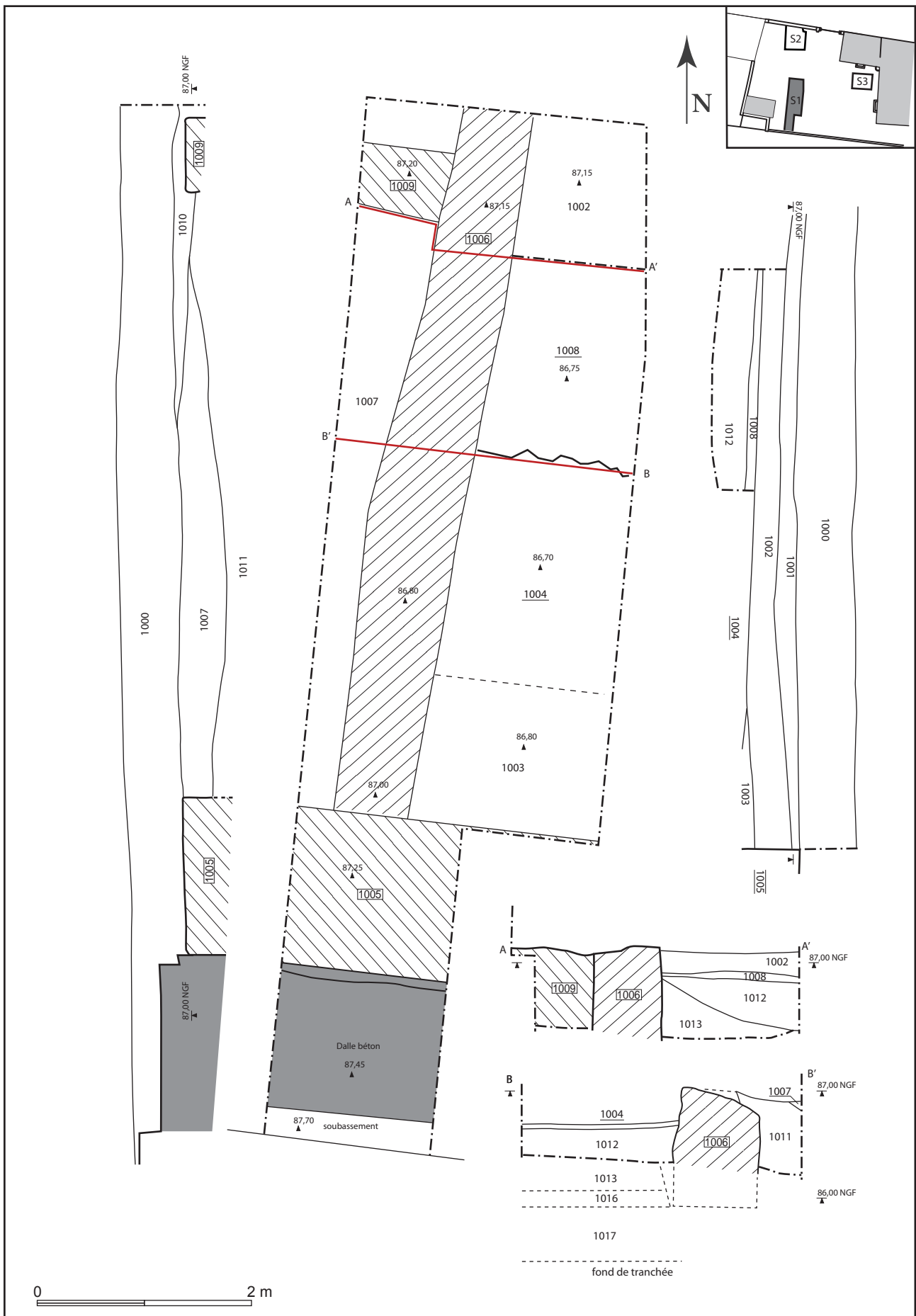


Fig.3 Sondage 1, plan de détail et levés stratigraphiques , © L. Beuchet

2. Résultats archéologiques

2.1 Les vestiges archéologiques

2.1.1 Sondage 1

Le sondage 1 a été réalisé sous la forme d'une tranchée longue de 9,75 m et large au maximum de 2,80 m orientée sur un axe nord sud, et adossée à la clôture sud de la parcelle (fig. 3). Au sud, le décapage a été stoppé sur une dalle de béton récente, servant d'appui à la semelle de fondation du muret de clôture. Ces éléments ont été laissés en place. La dalle de béton repose au nord sur une maçonnerie de schiste liée au mortier de chaux très sableux et friable, jaune orangé, orienté sur un axe grossièrement est-ouest (US 1005, figs. 3 et 4). Son parement nord a été mis au jour sur une élévation de près de 0,50 m. Il apparaît dressé de dalles de schiste formant des assises grossières. Le parement nord reste inconnu, ainsi que son épaisseur, qui atteint au moins 1,45 m. La situation et la mise en œuvre de cette maçonnerie permettent de l'identifier comme vestige du rempart urbain, visible plus à l'ouest. Une maçonnerie s'appuie perpendiculairement sur le parement nord du rempart 1005 (US 1006). Elle est constituée d'un assemblage de dalles et de plaquettes de schiste, liées au mortier argileux. Cette construction, large de 0,65 m environ, a été dégagée sur une longueur de 6,20 m et se poursuit vers le nord hors de l'emprise du sondage. Elle présente une forte déformation et a versé vers l'ouest. L'arase de cette maçonnerie est recouverte de remblais constitués de moellons de schiste et de mortier jaune sableux, disloqués mais gardant une organisation et provenant de l'arasement probable du rempart 1005 (US 1001). Il recouvre un niveau de terre organique, brune, argileuse (US 1002). Ce niveau de terre de jardin recouvre au sud un remblai argileux mêlé de gravats, peu épais et localisé le long du rempart (US 1003). Ce remblai recouvre un dallage de schiste (US 1004). Ce dernier s'interrompt à environ 3,50 m du rempart. Il semble contemporain du niveau 1008, composé de terre argileuse brune mêlée d'éclats de schiste, tassée. Ce sol recouvre deux niveaux de remblais, plus hétérogènes, parfois mêlés d'importantes dalles de schiste (US 1012 et 1013). Ces remblais s'appuient tous contre le mur 1006. Les niveaux sous-jacents n'ont été qu'observés après terrassements à la pelle mécanique, mais n'ont pu faire l'objet d'aucune observation fine. La maçonnerie 1006 est construite dans une tranchée de fondation étroite (US 1015) qui recoupe un remblai argileux brun, assez homogène (US 1016). Celui-ci qui recouvre un niveau d'argile détritique jaune mêlée de blocs de schiste pouvant être lié à l'altération du substrat (U.S. 1017). Le fond du sondage atteint la cote de 85,40 m, sans avoir atteint le socle rocheux.

A l'ouest de la maçonnerie 1006, la fouille a mis au jour un remblai de destruction semblable au remblai 1001, toutefois plus chargé en mortier de chaux blanc (US 1007). Il recouvre un second remblai de destruction composé de blocs de schiste, mêlés d'argile sableuse orangée sur lequel la fouille a été stoppée. Un sondage plus profond pratiqué au nord a cependant permis d'en reconnaître l'épaisseur sur 0,70 m environ. On ignore son épaisseur exacte et la nature des niveaux qu'il recouvre. Au nord de la tranchée, une maçonnerie s'appuyant perpendiculairement contre le parement ouest du mur 1006 a été mise au jour sur une faible portion (US



Fig.4 sondage 1, vue générale depuis le nord,
© L. Beuchet

1009, fig. 5). Elle est large de 0,65 m, construite en plaquettes et dalles de schiste, liées au mortier argileux. Elle est recouverte par un niveau d'argile mêlé de petits éclats de schiste, pouvant être liée à son arasement (U.S. 1010). Le sondage profond n'a pas livré d'éléments supplémentaires de ce côté du mur.

Datation et interprétation.

La tranchée 1 a mis au jour une séquence stratigraphique épaisse d'au moins 2,30m. A la base de la séquence, le niveau 1017 correspond à un remblai ou à un niveau d'altération du socle. Il est recouvert par un remblai ou un niveau de jardin livrant du mobilier hétérogène, datable du XV^e siècle au plus tard. Il est antérieur à la construction du mur 1006, dont la tranchée de fondation livre du mobilier datable du XV^e siècle (U.S. 1014). Ce mur s'appuie au sud contre le rempart 1005. Il est associé à l'est à des niveaux de circulation, parfois bien construits (sols 1004 et 1008) qui recouvrent des remblais livrant du mobilier hétérogène, mais dont la datation la plus tardive ne peut excéder la première moitié du XVI^e siècle. A l'ouest, aucun sol n'a été observé en lien avec la maçonnerie 1006. La nature du remblai 1011 semble indiquer qu'il provient de la destruction d'une maçonnerie, possiblement du mur 1006 lui-même, entraînant le déversement de ce dernier vers l'ouest. Le remblai recouvre vraisemblablement un niveau de sol situé en contrebas, sous la cote atteinte par le sondage. La maçonnerie 1009 est postérieure au mur 1006 contre lequel elle s'appuie. On ignore tout de sa chronologie et de sa fonction exacte.



Fig.5 Sondage 1, vue générale depuis le sud,
© L. Beuchet

Les niveaux de destruction et d'abandon qui recouvrent ces vestiges livrent un mobilier très hétérogène et très fragmenté, datables globalement du bas Moyen Âge et du début de l'époque Moderne. On note également la présence d'un denier tournoi frappé sous Jean II entre 1350 et 1364. L'état très dégradé de cette monnaie plaide pour un dépôt secondaire.

2.1.2 Sondage 2

Le sondage 2 a été implanté en bordure nord de la parcelle, grossièrement dans le prolongement du sondage 1 (fig. 6). Ses dimensions sont de 4,20 m environ du nord au sud et de 3,80 m d'est en ouest. Il a principalement mis au jour l'angle nord-ouest d'une construction dont les maçonneries sont chaînées les unes aux autres (US 2004, 2005 et 2006). Ces maçonneries sont constituées de plaquettes et de blocs de schiste, liés au mortier argileux. Les constructions 2004 et 2005 présentent une largeur de 0,80 m environ et sont décalées l'une par rapport à l'autre de 0,25 m environ. On ignore l'épaisseur de la maçonnerie 2006, au nord, qui a été coupée par la tranchée de fondation de l'actuel mur de clôture de la parcelle (creusement 2015). L'espace délimité par ces maçonneries est occupé par des remblais constitués essentiellement de blocs de schiste parfois mêlé de mortier (US 2001 et 2002), et d'une terre brune, sableuse (U.S. 2003, fig. 7). Entre ces niveaux s'intercale une fine couche d'éclats de schiste, parfois très fins, généralement anguleux sinon acérés, issus vraisemblablement de la taille

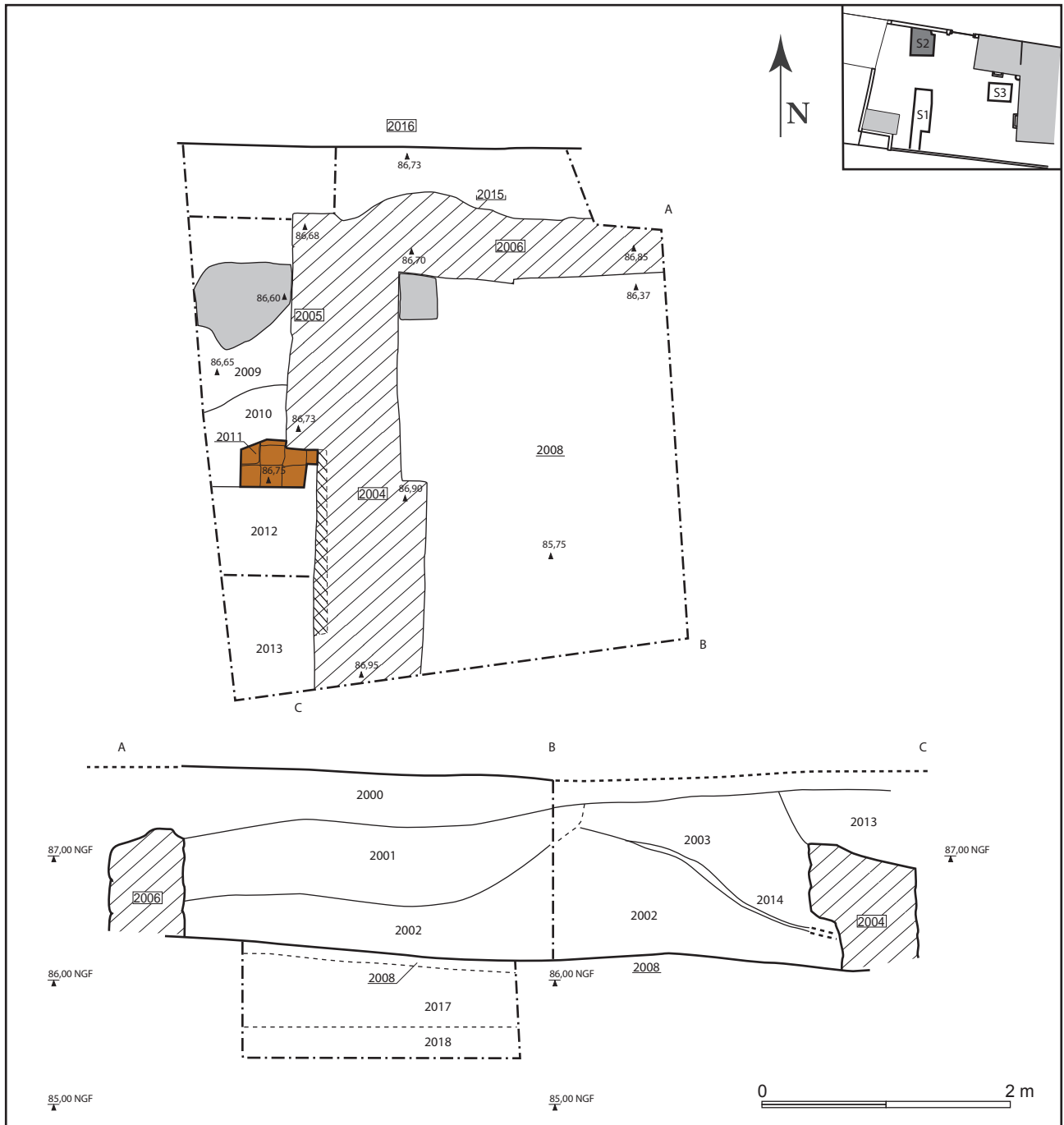


Fig.6 Sondage 2, plan de détail et levés stratigraphiques, © L. Beuchet



Fig.7 Sondage 2, vue de la coupe sud, montrant l'apport de remblais lié à la construction du mur 2004. A droite du cliché, on remarque la superposition des sols liés à la maçonnerie, © L. Beuchet

de blocs (US 2014). Ces remblais s'appuient au nord contre la maçonnerie 2006, à l'ouest, ils s'appuient également contre la maçonnerie 2005 mais servent d'appui à la maçonnerie 2004, construite en surplomb vers l'est. Ce surplomb correspond au niveau 2014 marquant une phase de taille de pierre. Cette séquence de remblais est donc liée à la mise en œuvre des maçonneries 2004, 2005 et 2006, contemporaines, les remblais étant amenés concomitamment à l'élévation des maçonneries. Elle recouvre un sol de terre battue, constitué de limon argileux mêlé de petits éléments de schiste, montrant au moins une recharge (U.S. 2007 et 2008). Ces sols s'engagent sous les maçonneries 2005 et 2006, postérieures.

Le remblai composé des US 2001 à 2003, issus d'une destruction mais redéposés en phase de construction, sont recouverts par le remblai 2000, lié à l'aménagement de la cour actuelle. À l'ouest, la fouille a mis au jour des sols s'appuyant contre les maçonneries 2004 et 2005. Au sud, le sol 2012 est composé de mortier de chaux jaunâtre, sableux. Il s'appuie au nord contre un vestige de sol de carreaux de terre cuite dont la taille des carreaux est de 15 x 15 cm environ (US 2011). Ce carrelage est posé sur une chape d'argile mise au jour au nord, et conservant l'empreinte d'autres éléments de même taille (US 2010). Cette chape recouvre un sol de terre battue composé de limon argileux très chargé d'éléments organiques (cendres, charbons, etc., US 2009). Ce sol s'appuie contre une dalle de schiste montrant une surface très usée, pouvant correspondre à un seuil. L'ensemble est recouvert par un remblai de destruction composé de blocs désorganisés et de limon argileux, mêlé de gravats (US 2013), lui-même recoupé par la tranchée 2015. Signalons également que le parement de la maçonnerie 2004, en retrait par rapport à 2005, montre des traces de chauffes pouvant correspondre à unâtre de cheminée.

Les niveaux sous-jacents au sol 2008 ont été reconnus en sondage mécanique. Les sols recouvrent un niveau de limon argileux brun, mêlé d'éléments brûlés et de plaquettes de schiste, épais de près d'un mètre (US 2017). Il recouvre le schiste altéré 2018. Le sondage a été stoppé sur l'apparition du socle schisteux à l'altitude de 85,40 m environ (fig. 8).

Datation et interprétation

Le sondage 2 a mis au jour une séquence stratigraphique épaisse de 2,25 m environ. À la base, on retrouve un niveau d'altération du socle (US 2018), recouvert par un remblai livrant des éléments de céramique hétérogènes, mais dont les éléments les plus récents ne semblent pas postérieurs au XIV^e siècle (US 2017). Quelques éléments plus anciens (XII-XIII^e siècles)



Fig.8 Sondage 2, vue des niveaux sous-jacents au sol 2008 , © L. Beuchet

peuvent montrer un brassage de ce niveau ou une stratification non observée en raison de la nature de l'intervention mécanique. Un sol de terre battue recouvre ces remblais. L'ultime recharge 2007 livre un mobilier céramique datable au plus tard des XV^e-XVI^e siècles. Ce sol est antérieur aux maçonneries mises au jour et appartient donc à une phase de construction dont nous ne connaissons pas l'emprise. Les maçonneries 2004 à 2006 appartiennent à une même phase d'aménagement, sans doute immédiatement postérieure au sol 2007. Elles fonctionnent avec les sols mis au jour à l'est, montrant plusieurs phases d'aménagement de sols successifs, et probablement une occupation relativement longue. Le module des carreaux du sol 2011 signalent une datation de l'époque Moderne, compatible avec les éléments livrés par la phase antérieure. Ces vestiges montrent l'aménagement de plusieurs maisons en bordure de la rue de La Trémoille, dont la pente vers l'ouest explique la différence de niveaux entre les sols mis au jour et ceux, disparus, dans l'espace formé par l'angle des maçonneries. Ces constructions peuvent être datées du XVI^e siècle au plus tôt. Elles remplacent une construction antérieure, dont seul le sol de terre battue a pu être reconnu.

2.1.3 Sondage 3

Le sondage 3 a été implanté à l'est, près de l'ancien hôtel particulier du directeur de la banque de France (fig. 9). Ses dimensions sont de 3,15 m d'est en ouest et de 2,30 m du nord au sud. A l'est, sous le remblai 3000

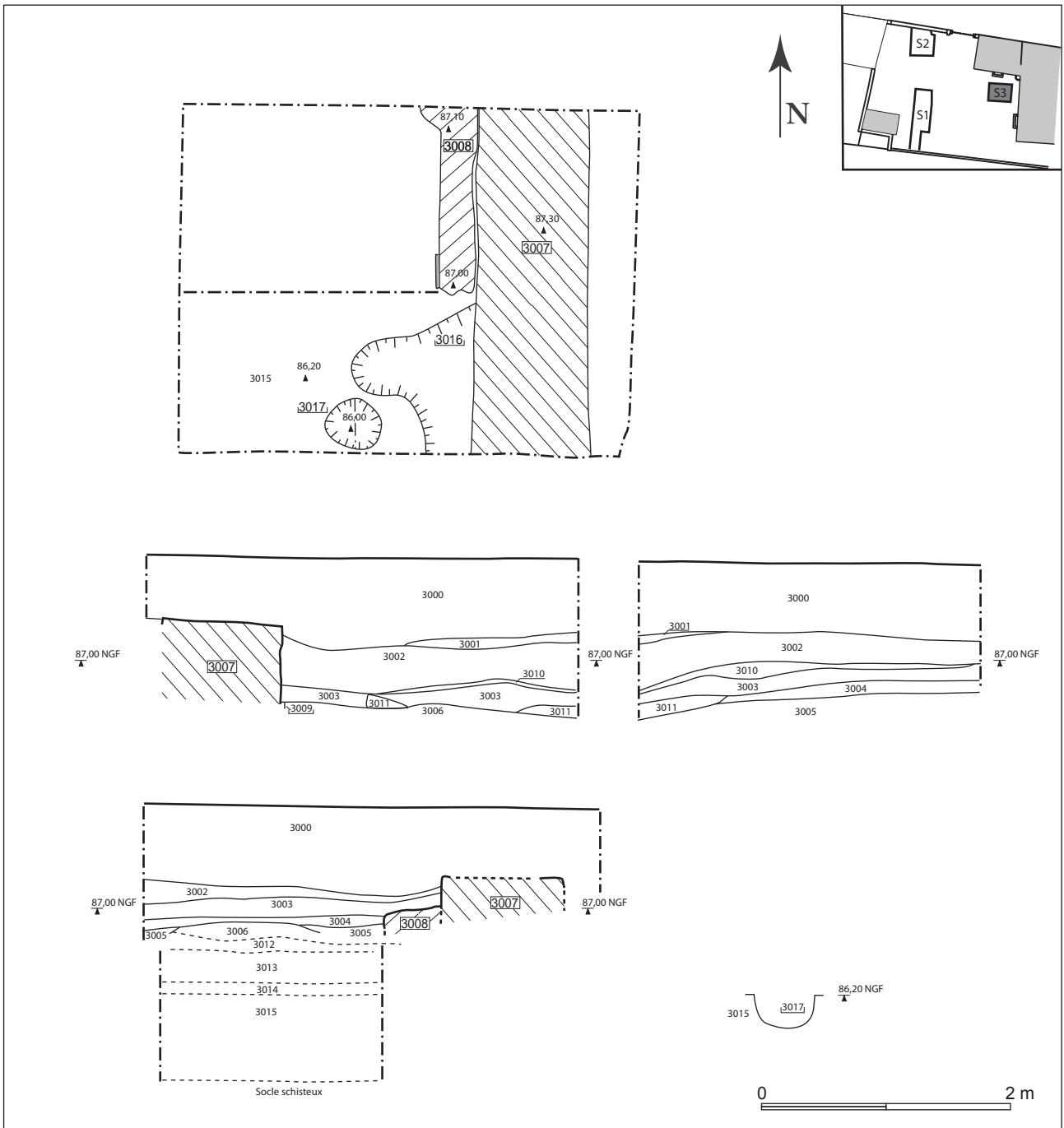


Fig.9 Sondage 3, plan de détail et levés stratigraphiques, © L. Beuchet

correspondant à l’installation de la cour actuelle, un large mur a été mis au jour, orienté sur un axe nord-sud. Il est constitué de plaques de schiste maçonnées au mortier d’argile orangé (US 3007). Sa largeur est de 0,90 m et il se prolonge au nord et au sud hors de l’emprise du sondage (fig. 10). Cette maçonnerie a été dégagée sur une élévation de près de 0,70 m. Elle est construite dans une tranchée étroite (construction en tranchée pleine) mise au jour dans la coupe sud du sondage (tranchée 3009) qui recoupe un sol de terre battue (U.S. 3006). La maçonnerie 3007 sert d’appui à l’ouest à une série de remblais composés de gravats issus d’une démolition de bâtiment. Le remblai 3002 se compose essentiellement d’éléments de mortier de chaux sableux, orangé, incluant des fragments d’enduits portant parfois des traces de décors peints. Ce niveau provient sans conteste du tri de matériaux issus d’une destruction, les moellons ou blocs de pierre ayant été réemployés, alors que le mortier a été rejeté en remblai. Ce remblai est recouvert par un lit de petits déchets liés à la taille du schiste et du grès (US 3001) et repose sur un



Fig.10 Sondage 3, vue générale depuis l'ouest,
© L. Beuchet

niveau de petits fragments d'ardoise, provenant de la retaille pour la pose d'une toiture (US 3010). Ce dernier recouvre un remblai de blocs de schiste, mêlé d'un peu de limon argileux brun (US 3003).

Dans la partie sud nord du sondage, la maçonnerie 3007 s'adosse à une construction antérieure, beaucoup plus légère (U.S. 3008). Cette maçonnerie est large de 0,45 m seulement et n'est conservée que sur 0,20 m environ. Elle est composée de plaques de schiste liées à la terre argileuse brune. Plusieurs sols peuvent être liés à cette construction, constitués soit de terre battue (US 3006 soit de mortier de chaux (US 3005). Ce dernier semble contemporain d'un enduit présentant la même composition, très partiellement conservé sur le parement ouest du mur 3008. Il est recouvert par un niveau de limon argileux brun, pouvant correspondre à une nouvelle recharge de terre battue (US 3004). Ces niveaux recouvrent une séquence composée de remblais de plaquettes de schiste reconnues par sondage mécanique (U.S. 3012 à 3014). Ce dernier comble deux fosses creusées dans un niveau de terre argileuse compacte, mêlée de plaquettes de schiste (creusements 3016 et 3017 creusés dans le niveau 3015, fig. 11)). Le creusement 3016 présente un plan irrégulier. Il est profond d'une dizaine de centimètres. Le creusement 3017 est plus régulier et peut correspondre à la fondation d'une construction sur poteaux. Le remblai 3015 recoupé ces creusements est composé de limon argileux grisâtre, assez plastique, mêlé de plaquettes de schiste. Il repose sur le schiste altéré, atteint à la cote de 85,60 m environ.

Datation et interprétation

Les niveaux les plus anciens datables sont les remblais 3012 et 3013 qui livrent un mobilier assez hétérogène, en raison du contexte de dépôt, datable au plus tard du tout début du XV^e siècle. Une première phase de construction maçonnée, marquée par le mur 3008 et les sols associés 3004, 3005 et 3006 livrent un mobilier peu abondant, datable au plus tôt du XV^e siècle. Une nouvelle séquence, liée à la construction du mur 3007 livre très peu de mobilier (US 3003), peu interprétable, rendant sa datation difficile (fin du Moyen Âge). L'essentiel du mobilier provient du remblai 3000, postérieur à l'arasement du mur 3007 et sans doute lié à la construction du bâti actuel. Il livre des éléments hétérogènes, mêlant céramique médiévale et industrielle de la fin du XIX^e siècle.



Fig.11 Sondage 3, vue des creusements 3016 et 3017, depuis l'ouest, © L. Beuchet

2.2 Etude du mobilier (Emmanuelle Coffineau)

2.2.1 Présentation générale :

Le temps imparti pour cette étude a privilégié un inventaire détaillé de l'intégralité du mobilier céramique. La céramique est quantifiée en Nombre de Restes (NR) et en Nombre Minimum d'Individus (NMI) prenant en compte le nombre de bords après recollage des tessons. Cette donnée peut être pondérée par le nombre de fonds.

La céramique médiévale et moderne est datée en se référant au répertoire typologique du réseau ICERAMM concernant la Bretagne qui devient un outil de référence national qui est complété par celui élaboré par F. Labeaune-Jean à partir des céramiques rennaises de la fouille de la Place Saint-Anne (Labeaune-Jean 2012).

Enfin, l'ensemble a été conditionné selon les normes en vigueur du Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

La céramique, récoltée lors du diagnostic de la rue de La Trémoille à Vitré, provient presque exclusivement, de rejets secondaires (remblais, comblements de creusements).

Les unités archéologiques comportent une quantité non négligeable de matériel résiduel déplacé et redéposé plusieurs fois.

Plus des trois-quarts de la céramique date du bas Moyen Âge jusqu'au début de la période moderne. Les céramiques modernes, trouvées dans les sondages 1 et 3, sont des sinots connus dans des contextes datant du XVI^e siècle jusqu'au XVII^e siècle et sont associés à de la vaisselle en grès sombre de Normandie diffusées dès le XV^e siècle (Bocquet-Liénard, Flambard-Héricher 2009), constituée d'un pot, d'une bouteille et deux coupes. Ces pots à beurre ont une lèvre plate rentrante de type 6 et sont dotés de plusieurs anses et parfois de tenons rattachés sur la lèvre. Ces productions, dites « rose-bleue » sont originaires de Laval (Naveau 2001). Elles sont majoritairement cuites en atmosphère oxydante, bicolore (leur teinte variant du beige- orange au brun) et ont un aspect grésé. La pâte est granuleuse, comportant majoritairement des inclusions de quartz blanc et des nodules de minerai ferreux. Les traces de tournages sont parfois bien marquées sur la panse.

Les céramiques du bas Moyen Âge sont des productions à pâtes claires dont leurs teintes varient du beige à l'orangé. Le répertoire est constitué principalement de coquemars et autres pots à cuire ainsi que des mortiers à « œil de perdrix » qui sont des productions mayennaises provenant des ateliers de potiers situés au sud de Laval, dont les plus connus sont situés sur la commune de Saint-Pierre-le-Potier, au lieu-dit de « La Hardelière » (Bucur et al. 1984). Ces mortiers ont comme particularité d'avoir une lèvre en bourrelet dotée d'un bec verseur et pourvu de plusieurs anses attachées sur la lèvre. Le bord est décoré de petits masques réalisés au poinçon et la panse est ornée de bandes rapportées entrecroisées avec des cercles réalisés au poinçon.

Les vases à liquides sont essentiellement des pichets. Ils sont très fragmentés, rendant difficile une identification précise de leur forme. Ils sont souvent dotés d'une glaçure verte ou bicolore des ateliers chartrains (Fichet de Clairfontaine, Beuchet 1996). D'autres vases sont aussi présents. Ce sont des coupes et surtout des pichets de type « Saint-Jean-de-la-Motte » en raison de la fouille d'une tessonnrière sur cette même commune, située à quarante kilomètres au sud du Mans, au lieu-dit « La Chaussée-Paillère » (Guilleux 1980). Cette fosse contient des pichets (95 % de la production) à pâte sableuse claire variant du blanc au beige. Une autre fosse remplie de rebuts de cuisson similaires a été découverte sur la commune de Ligron (Fernandez 1997). Ces pichets ont comme caractéristique morphologique d'être de forme élancée avec la panse ovoïde et le col haut. Ils sont dotés d'une anse plate posée assez bas sur la panse et rattachée au niveau du bord qui est rentrant. La partie haute de la panse et le col ont des stries régulières de tournage.

La céramique recueillie lors de ce diagnostic, confirme les observations faites antérieurement à Vitré (Beuchet, Dieu 2012) : la prédominance des productions du Maine au bas Moyen Âge avec les vases culinaires lavallois et les pichets de type « Saint-Jean-de-la-Motte ». Période où Vitré est rattaché au domaine de la famille de Laval à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle et durant tout le XVI^e siècle.

2.2.2 Présentation de la céramique par contexte de découverte :

2.2.2.1 Sondage 1 :

US 1000 :

Deux fragments de bords de pichets 8-2 lavallois (non figurés), à pâte grésée granuleuse brune, datant du XVI^e siècle, ont été trouvés.

US 1002 :

Le mobilier se compose d'éléments de construction avec une ferrure en fer et des carreaux en terre cuite ainsi que de fragments de céramiques. Les vases présents sont très fragmentés avec des productions lavalloises des XIV^e-XV^e siècles constituées d'un bord de pot à lèvre déversée (vase 1, **fig.12**), d'une lèvre avec tenon d'un coquemar et de fragments de mortiers à « œil de perdrix ».

Un fragment d'une anse de pichet en grès sombre de Domfront (Normandie) dotée d'une glaçure verte d'époque moderne est aussi présent. Enfin, un fond d'une petite coupelle ou tasse dite « coquille d'œuf » en raison de l'extrême finesse de sa paroi (non figurée), datant des XV^e-XVI^e siècles, et deux panses à pâte fine blanche dotées d'une glaçure externe verte, datant entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle, viennent clore le corpus.

US 1006 :

Le mobilier issu de ce remblai, datant des XIV^e-XV^e siècles, est constitué de fragments d'enduits blancs, de deux petites pointes en fer et de dix-neuf fragments de poteries à pâte claire dont une lèvre moulurée à pâte fine beige d'un pichet ou d'une cruche moulurée avec bec verseur.

US 1008 :

Les quelques fragments de poteries prélevés sont une panse en grès sombre de Normandie, datant des XV^e-XVI^e siècle, une panse d'un pichet de type « Saint Jean-de-la-Motte » ainsi de des productions à pâte claire dont deux bords de coquemars avec un à bord en bandeau développé lavallois (vase 2, non figuré) datant entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle.

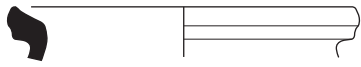
US 1011 :

Ce remblai a livré un petit lot de céramique datant du bas Moyen Âge. Il comporte une lèvre de coquemar à pâte grésé orange à cœur gris et une panse d'un mortier à « œil de perdrix », tous deux produits dans la région de Laval (Mayenne) datant des XIV^e-XV^e siècles.

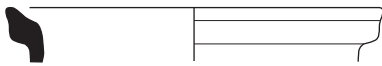
US 1012 :

L'ensemble des céramiques collectées est constitué de vases à usage domestique. Les récipients à usage culinaires sont des pots et des coquemars importés de la région de Laval. Ils ont comme caractéristique d'être à pâte grésée dont la teinte varie du beige au brun. Ils sont composés d'un bord de mortier 3 à « œil de perdrix », orné de masques et poinçons circulaires, avec une lèvre en bourrelet (vase 7, non figuré), d'un coquemar (vase 4) à lèvre en bandeau développé de type 9b (Fichet de Clairfontaine, Beuchet

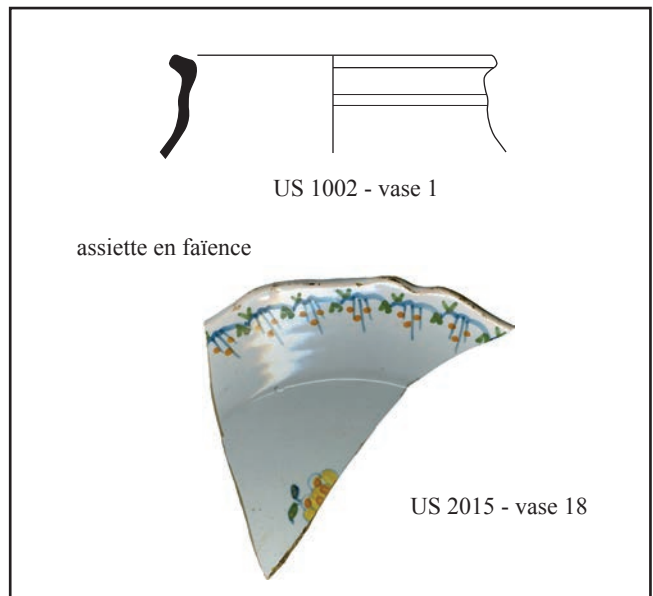
céramiques des XIIe-XIIIe siècle



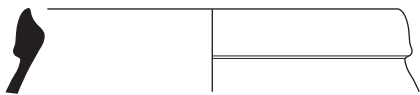
US 2017 - vase 19



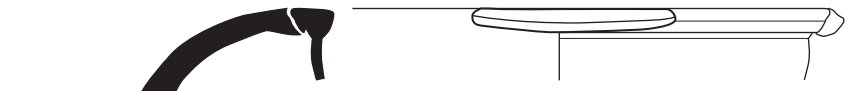
US 1016 - vase 13



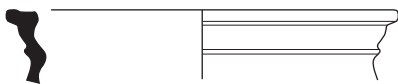
productions lavalloises des XIVe-XVe siècles



US 1016 - vase 14



US 2007 - vase 15



US 1014 vase 12



US 1012 - vase 4



US 1014 - vase 9



US 1014 - vase 10

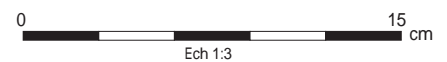


Fig.12 Mobilier céramique, sondages 1 et 2, © E. Coffineau



Fig.13 Mobilier lithique, sondage 1, US 1012
© E. Coffineau

1996) et d'un bord en bandeau à pâte fine orange (non figuré). Les autres vases présents sont un fond d'une petite coupelle ou tasse à paroi fine (non figuré), datant des XV^e-XVI^e siècles, et des fragments de pichets de type « Saint Jean-de-la-Motte » (une anse et quatre panses) produits entre la fin du XIII^e et le début du XV^e siècle. Les autres pichets recensés se réduisent à une lèvre moulurée et dix panses à pâte fine blanche qui sont dotés d'une glaçure externe verte plus ou moins couvrante et épaisse. Ces productions sont connues entre la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e siècle. Le seul objet recensé est une rondelle de schiste soigneusement taillée et perforée de deux trous (fig. 13)

US 1014 :

Ce lot comporte un mortier 3 de type « œil de perdrix » à pâte grésée brune à lèvre en bourrelet (vase 9) et un bord de coquemar à lèvre en bandeau (vase 12) ainsi qu'un pot à pâte grésée grise (vase 11 non figuré). Ces vases culinaires sont des productions originaires des ateliers de potiers lavallois datant du bas Moyen Age. Les autres vases présents sont deux pichets, un à lèvre en bourrelet (vase 10) et un autre doté d'un bec verseur de type 7 datant des XV^e-XVI^e siècles.

US 1016 :

Les vases présents sont chronologiquement hétérogènes et très fragmentés (cinquante tessons). La céramique la plus ancienne est une lèvre en bandeau court (vase 13) d'un pot à pâte blanche produite à Chartres-de-Bretagne (Fichet de Clairfontaine et Beuchet 1996) et des fragments de vases originaires de Laval à pâte grésée orange dont un bord de type 9a (vase 14) à lèvre triangulaire datant du bas Moyen Age ainsi que deux fragments grésés gris foncé à pâte grossière qui sont des productions datant du XV^e siècle.

2.2.2.2 Sondage 2 :

US 2004 :

Un fragment de panse à pâte grésée orange à cœur gris a été retrouvé. C'est une production lavalloise datant du bas Moyen Âge.

US 2007 :

Le lot se compose de fragments incomplets de lèvres de coquemars produits dans la région de Laval. Ils sont à bord en bandeau de type 9c (typologie de J. Naveau, 1984) datant du XIV^e siècle et à lèvre biseauté avec un col cintré de type 1-1 datant des XV^e-XVI^e siècle. Une panse en grès sombre de Normandie vient compléter l'ensemble.

US 2015 :

La seule céramique retrouvée est une assiette en faïence blanche datant du XVIII^e siècle (vase 18) décorée de motifs floraux peints à la main probablement produite à Quimper.

US 2017 :

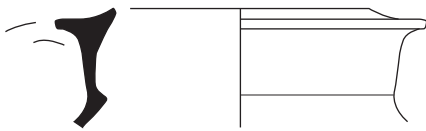
Ce niveau a livré un petit lot de céramique chronologiquement hétérogène et fragmenté (vint-deux fragments). Le vase le plus ancien, datant des XII^e-XIII^e siècles, est une lèvre en gouttière (vase 19) à pâte granuleuse blanche semblable aux productions médiévales de Chartres-de-Bretagne. Les fragments les plus récents, datant du bas Moyen Age, sont une panse d'un pichet glaçuré vert et une panse d'un mortier à « œil de perdrix » produit dans la région de Laval (Mayenne).

2.2.2.3 Sondage 3 :

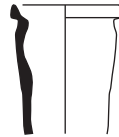
US 3000 :

Les poteries qui ont été récupérées (cent vingt-huit tessons) datent de la période moderne. Ce sont cinq bords de sinots (pots à beurre). Quatre d'entre-eux sont des pots 6 à lèvre plate et fine rentrante formant un méplat débordant (vases 23 à 27 **fig. 14**) qui sont des productions lavalloises de type « rose bleu » produites au XV^e siècle et largement diffusées aux XVI^e et XVII^e siècles. L'autre exemplaire est un pot 1 à lèvre biseauté (vase 20, **fig. 12**) en grès sombre du Domfrontais (Normandie) datant des XVI^e-XVII^e siècles. Les autres vases présents sont un goulot d'une bouteille (vase 22) et une coupe (vase 21) en grès de Normandie d'époque moderne, et cinq fragments d'un réchaud à pâte fine beige-orangé doté d'une glaçure

vases en grès du Domfrontais



US 3000 - vase 20



US 3000 - vase 22

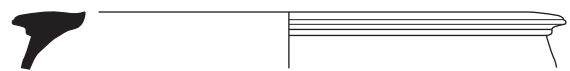


US 3000 - vase 21

productions lavalloises



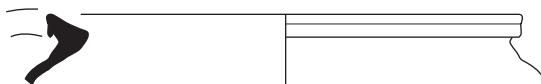
US 3000 - vase 27



US 3000 - vase 25



US 3000 - vase 24



US 3000 - vase 26



US 3000 - vase 23





Fig.15 Mobilier lithique, sondage 3, US 3014, US 3000, © E. Coffineau

couvrante verte (non figuré).

Enfin, quelques fragments récents, datant des XIX^e-XX^e siècles sont à noter. Ce sont une assiette en faïence noire du nord de la France (non figurée), un isolant électrique en porcelaine et un fragment d'un carreau en faïence, ainsi qu'une rondelle en schiste et une ardoise de couverture (fig. 15) datant du XIX^e siècle.

US 3002 :

Deux fragments d'un enduit peint sont présents. Le décor est constitué de bandes croisées rouges sur un fond blanc (fig. 16).



Fig.16 fragment d'enduit peint, sondage 3, US 3002, © E. Coffineau

US 3003 :

Le seul vase retrouvé est un fond de vase à réserve à pâte grossière orange à cœur gris pouvant être une production lavalloise du bas Moyen Âge.

US 3006 :

Les quelques vases recensés sont très fragmentés (vingt-cinq fragments dont un bord, quatre fonds et dix-huit panses) et chronologiquement hétérogènes. L'ensemble se compose de trois panses en grès sombre de Normandie diffusé dans l'ouest de la France à partir du XV^e siècle jusqu'à la fin de la période moderne, de deux panses de pichets sarthois de type « Saint-Jean-de-la-Motte » produits entre la fin du XIII^e siècle et le début du XV^e siècle ainsi qu'une lèvre incomplète d'un pot (vase 28 non figuré) à pâte grésée orange produit dans la région de Laval durant tout le bas Moyen Âge.



Fig.17 Mobilier métallique, sondage 3, US 3012, © E. Coffineau

US 3012 :

Le lot est constitué de céramiques (cent trente et un tessons), d'une petite boucle de ceinture (fig. 17) et d'une concrétion en fer dont seule une radiographie pourra déterminer la présence ou non d'un objet.

Les poteries sont des productions à pâte claire, à usage domestique. Les vases culinaires sont des productions importées des ateliers de potiers lavallois en Mayenne et se compose d'un mortier à « œil de perdrix » (vase 29) et de coquemars à bord en bandeau développé qui sont dotés d'une anse et de tenons accolés sur la lèvre (vases 31 et 34, fig.18) datant du XIV^e siècle. Les pichets identifiés sont un bord rentrant 2-1 (vase 30) à paroi fine beige de type « Saint-Jean-de-la-Motte » produit en Sarthe et commercialisé entre la fin du XIII^e siècle et le début du XV^e siècle et un bord en bandeau d'un pichet à panse cylindrique 1-1 (vase 33) dépourvu de glaçure. Les autres fragments de vases à liquide sont sept panses à pâte fine blanche ou beige rosé, dotées d'une glaçure couvrante variant du vert olive, moucheté verte au vert-orange (production de Chartres-de-Bretagne).

US 3013 :

Parmi les deux cents fragments de céramiques, il est à noter la prédominance des productions lavalloises. Les vases les plus caractéristiques sont les mortiers à « œil de perdrix » (trois bords dont vase 36). Ils ont un répertoire décoratif composé de petits masques qui sont principalement disposés sur le bord, et de bandes rapportées entrecroisées et de poinçons circulaires sur toute la panse. Les autres importations du Maine sont un bord de vase à réserve 1 (vase 35) à pâte grésée orange qui est doté d'une bande large sous le col, un pot à lèvre déversée (vase 43) ainsi que des coquemars. Ces coquemars sont à pâte grésée orange ou brune. Ils sont de deux sortes : à bord en bandeau avec des tenons accolés sur la lèvre (vase 37), à lèvre triangulaire légèrement rentrante (CE38). Ces coquemars sont fréquemment trouvés dans le vaisselier culinaire durant tout le XIV^e siècle et jusqu'au XV^e siècle pour le vase à bord triangulaire rentrant. Des fragments de pichets sont également présents. Les pichets les plus anciens, datant entre la fin du XIII^e siècle et le XIV^e siècle, sont des pichets sarthois à bord rentrant à paroi fine et granuleuse beige (une anse et une panse). Les autres vases à liquide (deux lèvres, deux fonds, une anse et quinze panses) sont trop fragmentés pour en déterminer leur typologie. Les deux lèvres sont moulurées, semblables aux pichets 1-1 et 2-1. Ils sont à pâte fine blanche et dotés d'une glaçure mouchetée verte. Douze fragments sont des productions de Chartres-de-Bretagne. Ils ont un engobe orange recouvert partiellement d'une glaçure bicolore orange et verte.

Monnaie U.S. 1002 (identification Paul-André Besombes, SRA Bretagne)

Jean II (1350-1364), denier tournois.

[+ IOH]A[NNES REX] croix annelé en cœur.

[+ TVRONV]S [CIVIS] châtel tournois dont le faîte a été transformé en couronne.

(0,93 g. ; - ; 29 mm). Usé et non corrodé.

Duplessis 344 var. Vers 1360.

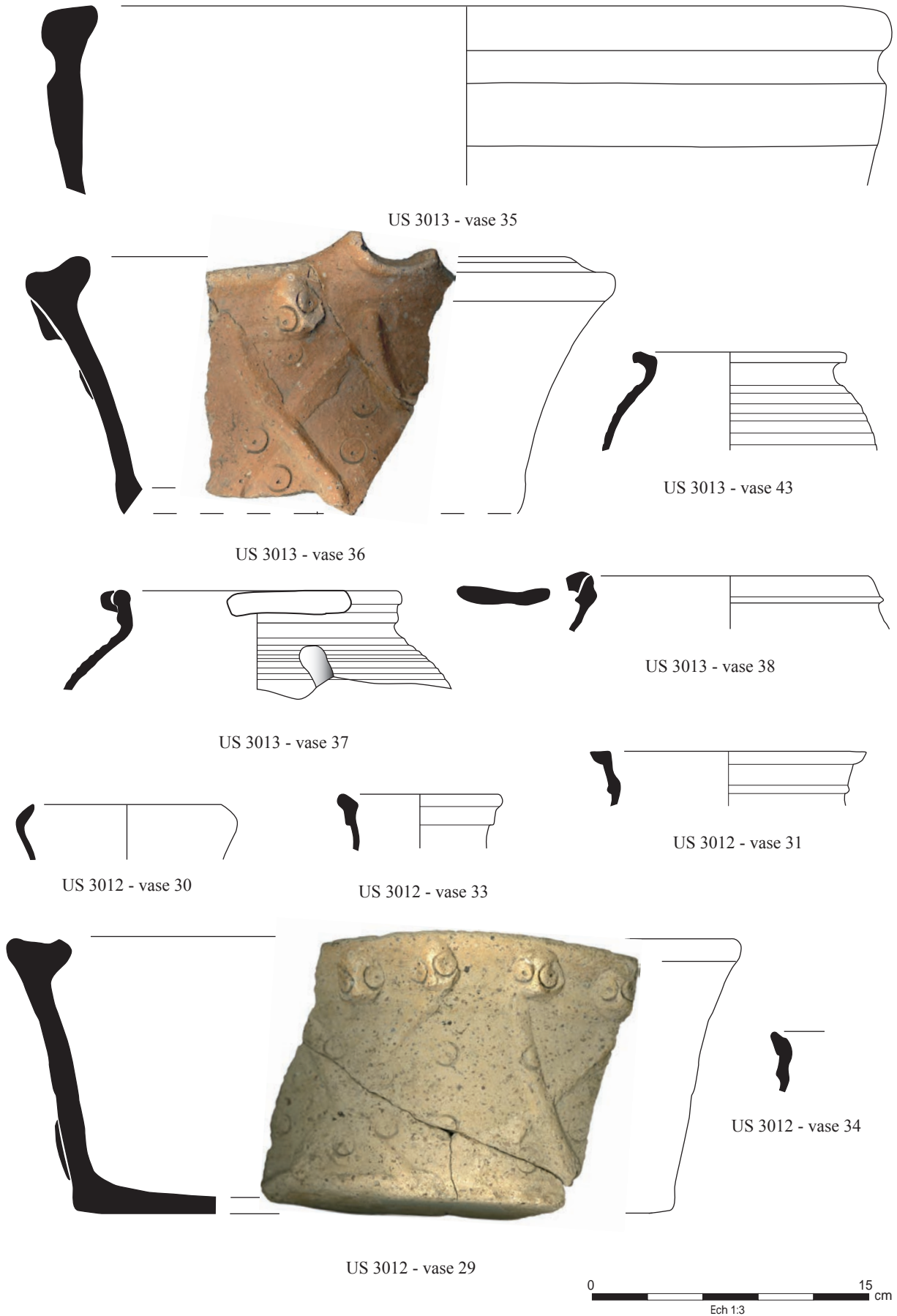


Fig.18 Mobilier céramique, sondage 3, vases 30 à 43, © E. Coffineau

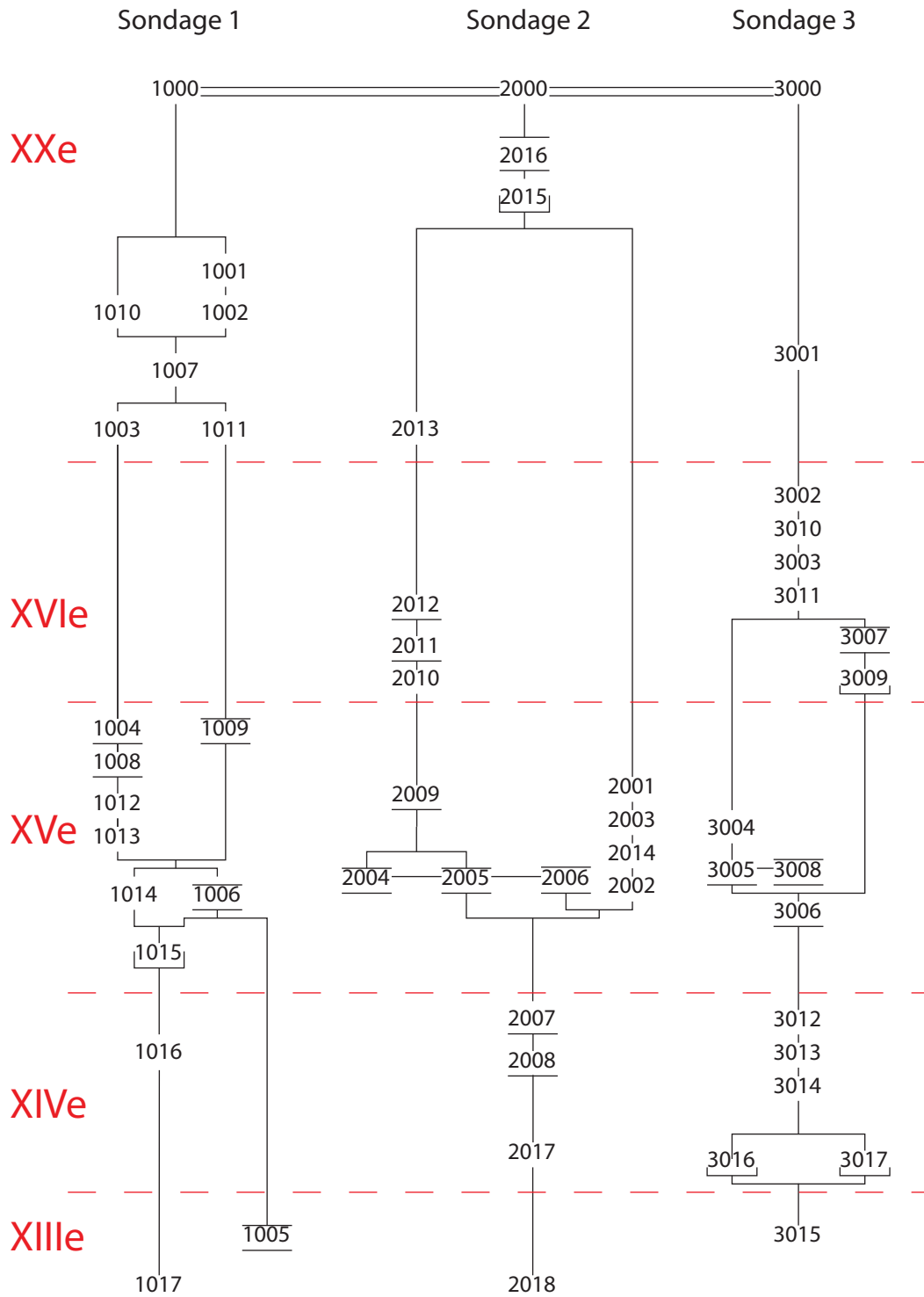


Fig.19 diagramme stratigraphique général, © L. Beuchet

3 Synthèse générale et conclusion

Dans chacun des sondages, la fouille a mis au jour plusieurs séquences d'occupation qui livrent des éléments de datation relativement nombreux et bien caractérisés, permettant de les relier (fig. 19). Le rempart de ville, daté par les sources historiques des années 1220-1240, correspond à la maçonnerie 1005 qui forme la limite sud de la zone d'étude. Quelques fragments de céramique et les creusements anciens mis au jour dans le sondage 3 peuvent marquer une occupation sans doute peu dense, de ce secteur de la ville à cette époque. Des constructions s'installent progressivement, le long de l'actuelle rue de la Trémoille, marquant la mise en place d'un tissu urbain plus dense. Plusieurs phases de construction sont attestées dans le sondage 2, datables au plus tôt du XIV^e siècle, et montrant des réaménagements plus tardifs.

Le repositionnement des sondages sur le cadastre ancien, daté de 1811, permet d'associer les maçonneries mises au jour avec le bâti ancien, malgré un léger décalage pour le sondage 3 (fig. 20). De même, ces vestiges peuvent être mis en relation avec le Procès Verbal de l'inspection des remparts, réalisée pour La Trémoille en 1705, dont une transcription par La Borderie est conservée aux archives municipales de Vitré (AM Vitré, DD8, extrait de la transcription en annexe). L'analyse de ces documents permet d'identifier la parcelle cadastrale 981 à l'article 91 du procès verbal, (propriété de Perrine Lizé, veuve de Jean Tardivel sieur des Fresches) et de restituer trois parcelles dans l'espace étudié, contenant maison et jardin, appartenant respectivement à Renée Huard (article 92), à mademoiselle de la Grand Maison (article 93) et au sieur du Clos-Lane (article 94). Suivent trois maisons appartenant à Jean Arot, sieur de Haisrobert. On note que les deux parcelles des articles 92 et 93 sont réunies sur le cadastre de 1811, et qu'aucune maison ne subsiste sur la rue. En revanche, la maison du sieur du Clos-Lane reste visible. Elle correspond aux vestiges de sols mis au jour dans le sondage 2. On peut de même attribuer le mur 3007 à la maison de Perrine Lizé dont la propriété se développe vers l'est. Si le procès verbal de 1705 mentionne de nombreux aménagements dans les jardins des propriétés (baies dans le rempart, latrines, escaliers d'accès à la muraille) rien ne permet d'identifier le bâtiment mis au jour dans le sondage 1. L'ensemble de ces constructions semble avoir disparu lors de l'alignement des façades sud de la rue suite au plan de 1842 (Pichot et *al.* 2009 : 221). Un premier hôtel particulier est alors construit, à l'emplacement de l'ancienne maison de Perrine Lizé, remplacé par la banque de France en 1924.

Pour conclure, les trois sondages réalisés dans la parcelle AB 427 montrent la présence de vestiges bâtis associant maçonneries et sols construits, appartenant à plusieurs propriétés anciennes, limitées au sud par le rempart urbain. Ces vestiges sont datables de la fin du Moyen Âge et de l'époque Moderne et documentent l'évolution de la ville close de Vitré, depuis la construction du rempart au XIII^e siècle, jusqu'à nos jours. Ces vestiges sont conservés à une profondeur comprise entre 1,5 m et 0,50 m sous le sol actuel. Ils sont associés à une stratigraphie livrant un mobilier relativement abondant, varié, permettant l'établissement d'une chronologie fiable.



Fig.20 Plan général d'interprétation des vestiges, © L. Beuchet

Annexe

Transcription du « Procès verbal de l'état des murailles en 1705 », d'après la transcription de La Borderie (AM Vitré, DD8) (Rozenn Battais)

p.60

Article 91 Entrez dans une maison qui appartient à Demoiselle Perrine Lizé veufve de Me Jan Tardivel Sr des Fresches, veu au midy de la cour de sa maison, une ancienne guérite pratiquée dans le mur en le faisant et une atteinte à une tour à l'orient de la cour qui est la seule atteinte qu'il y aye à cette tour qui n'a ny planchers, ny couverture.

Dans le jardin, à l'occident de ladite maison, il y a une fenestre dans le mur dont l'embrasure a cinq pieds et demy de haut et quatre et demy de large, laquelle est toute au dessous de terre-plain du jardin, de sorte que pour arriver, il faut y descendre par plusieurs marches, aussi bien que une guérite à l'occident de ladite fenestre, et dont la construction nous a paru aussi ancienne que le mur. Il y a dedans un siège de latrines inutile.

Article 92 Transportez dans autre maison à l'occident de la dernière qui appartient à Demoiselle Renée Huard, veu un petit jardin au midy de ladite maison, lequel aboute au gros mur de la ville, avec un escalier par dans le jardin pour y monter sur ledit mur, le long duquel i y a quelques fleurs plantées et un mur de traverse sur iceluy au joignant duquel, par un machecoulis dudit mur, a esté puis peu, fait un siège de latrines dont Me Jacques Tardivel fils de laditte Lizé, a demandé la démolition, attendu qu'il infecte la fenestre du jardin de sa mère et ceux qui sont dans la tourelle au proche.

Avons veu un autre mur de traverse à l'occident dudit jardin à ladite Huard sur le mur. En cet endroit a esté représenté de la part de laditte Huard un mandement de feu Monseigneur Henri duc de la Trémoille datté du 23^e juin 1637, portant faculté à Julien Huard père de ladite Huard, de faire un escallier de quatre à cinq marches pour aller de son jardin sur les murs de la ville, entre la porte d'embas et celle de Gatesel, sans que cela, la puisse en aucune façon incomoder le passage sur les murailles et à charge de démolir ledit escallier en cas de guerre. Et leur est ledit mandement demeuré.

Article 93 Entrez dans autre maison à l'occident de la précédente, au midy de laquelle il y a une quantité de jardin sans séparacion avec celle de la maison cy devant, et de la suivante, par soubz lesquels jardins, il y a un chemin souterrain qui mène au gros mur de la ville qui est comun à ladite Demoiselle de la Grand Maison et au Sieur Duclos Lane cy après, sur lequel, dans le jardin, ils ont percé un trou au travers des terres et mis des sièges de latrines au dessus dont les matières tombent dans ledit souterrain et en sont ensuite osté par la cour de ladite maison.

Article 94 Autre maison au Sr du Clos-Lane et à la Demoiselle son épouse, qu'occupe comme locataire Me Pierre Savinel qui a come la précédente un siège de latrines sur le souterrain cy devant mentionné, à laquelle ladite maison a droit d'ateinte, par la cour, quoy que close d'une porte de pallissade pour la séparer de celle de laditte damoiselle de la Grand Maison Davy.

Article 95 Trois maisons de suite au dessous et à l'occident de la dernière appartenantes à Jean Arot Sr de Haisrobert, qui ont un jardin en forme de terre plain, entre icelles et le gros mur de la ville au coing, vers oriant et midy, duquel il y a contre le gros mur une fosse morte et un siège de latrines dans le mur mutuel entre le Sr du Clos-Lanne et ledit Arot qui a nouvellement fait raccomoder ladite fosse morte et siège de latrines come il nous a paru.

Article 96 Ledit sieur procureur a déclaré que conformément à l'article 695 au titre des uzements de Rennes, ledit Arot doit faire faire un mur de deux pieds et demy d'épessueur entre le gros mur et sa fosse morte.

Article 97 Transportez dans la maison appartenante à Me Pierre de Berue Sr de la Roullerie qui joint, vers midy et par endroits vers occident, au gros mur de la ville, à l'extrémité de l'étendue de sa maison, il a fait deux murs de traverse à pierre froide pour se mettre à couvert de ceux qui erroient sur la muraille et des insultes qu'il en pourroit recepvoir sans prétendre à se sujet ci atribuer aucun droit que celuy de l'ettandu qu'il a sur ledit mur par une porte de son grenier qui est presque de plain-pied.

Article 98 Ensuite, transportez dans une maison au dessous de celle dudit Sr de La Roullerie de Bérue, qui apartient à Me Siméon Bidault Sr de la Miochère, ou demeure pour locataire Guillaume Pitel, avons veu une fracture faite dans l'épessueur du mur, de cinq pieds et demy de haut, de six pieds de long et de quatre et demy de large, de forme et figure inégalle ; à l'occident duquel il y a un trou percé à jour pour éclairer le réduit, lequel a de quinze à dix huict poulces de diamètre.

Bibliographie générale

Beuchet, Dieu 2012 :

BEUCHET L., DIEU Y. - *Le château, Vitré, (Ille-et-Vilaine) : rapport de diagnostic*. Cesson-Sévigné : Inrap GO, 2012.

Bucur et al. 1984 :

BUCUR I., NAVEAU J., GOULPEAU L., DUFOURNIER D., LANGOUËT L. - La céramique à oeil de perdrix et la production de La Hardelière à Laval, Mayenne. *Archéologie Médiévale*, XIV. Archéologie Médiév., 1984, p. 169-199.

Colleter et al. 2012 :

COLLETER R., LE BOULANGER F., PICHOT D. - *Eglise, cimetière et paroissiens Bréal-sous-Vitré (Ille-et-Vilaine): étude historique, archéologique et anthropologique (VII^e-XVIII^e)*. Paris : Editions Errance, 2012.

Fernandez 1997 :

FERNANDEZ L. - Commune de Ligron, site du « Perray ». *Bilan scientifique de la région Pays de la Loire, SRA Pays-de-la-Loire*. Bilan Sci. Région Pays Loire SRA Pays---Loire, 1997,

Fichet de Clairfontaine, Beuchet 1996 :

FICHET DE CLAIRFONTAINE F., BEUCHET L. - Le centre potier de Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) aux XI^e-XII^e s., l'atelier I de Fontenay. In F. FICHET DE CLAIRFONTAINE (dir.) - *Ateliers de potiers médiévaux en Bretagne*. Paris : Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 1996, 89-110 (Documents d'Archéologie Française, 55).

Guérin et al. 2012 :

GUÉRIN T., BERTHON A., COUSSIRAT M. - Vitré (35), *Fouille archéologique de la place du château. Rapport final d'opération archéologique*. Limoges : Eveha, 2012. 3 vol. (fouille préventive).

Guilleux 1980 :

GUILLEUX J. - Fouille de sauvetage sur le site de « La Chaussée-Pallère » en Saint-Jean-de-la-Motte (Sarthe). *Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et de Arts de la Sarthe*. Bull. Société Agric. Sci. Arts

Sarthe, 1980, p. 41-60.

Labeaune-Jean 2012 :

LABEAUNE-JEAN F. - Répertoire des céramiques de Rennes aux XV^e et XVI^e siècles, à partir des découvertes du site hospitalier de la place Sainte-Anne (Ille-et-Vilaine, Bretagne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 29. Rev. Archéologique Ouest, 2012, p. 259-286.

Naveau 2001 :

NAVEAU J. - Les potiers lavallois au début des temps modernes. La Mayenne : *Archéologie, Histoire*, 24. Mayenne Archéologie Hist., 2001, p. 47-77.

Pichot et al. 2009 :

PICHOT D., LAGIER V., ALLAIN G. - *Vitré: histoire et patrimoine d'une ville*. Paris : Somogy, 2009.

Tournier 1997 :

TOURNIER F. - *Vitré, place Saint-Yves, Place du général de Gaulle*. Rennes : Afan, 1997. 45. (rapport d'évaluation archéologique).

Liste des Figures

Fig.1 localisation du site, © L. Beuchet	27
Fig.2 Localisation des sondages, © L. Beuchet	29
Fig.3 Sondage 1, plan de détail et levés stratigraphiques , © L. Beuchet	30
Fig.4 sondage 1, vue générale depuis le nord, © L. Beuchet	32
Fig.5 Sondage 1, vue générale depuis le sud, © L. Beuchet	33
Fig.6 Sondage 2, plan de détail et levés stratigraphiques, © L. Beuchet	34
Fig.7 Sondage 2, vue de la coupe sud, montrant l'apport de remblais lié à la construction du mur 2004. A droite du cliché, on remarque la superposition des sols liés à la maçonnerie, © L. Beuchet	35
Fig.8 Sondage 2, vue des niveaux sous-jacents au sol 2008 , © L. Beuchet	36
Fig.9 Sondage 3, plan de détail et levés stratigraphiques, © L. Beuchet	37
Fig.10 Sondage 3, vue générale depuis l'ouest, © L. Beuchet	38
Fig.11 Sondage 3, vue des creusements 3016 et 3017, depuis l'ouest , © L. Beuchet	39
Fig.12 Mobilier céramique, sondages 1 et 2, © E. Coffineau	42
Fig.13 Mobilier lithique, sondage 1, US 1012 , © E. Coffineau	43
Fig.14 : mobilier céramique, sondage 3, vases 20 à 27, © E. Coffineau	44
Fig.15 Mobilier lithique, sondage 3, US 3014, US 3000, © E. Coffineau	45
Fig.16 fragment d'enduit peint, sondage 3, US 3002, © E. Coffineau	45
Fig.17 Mobilier métallique, sondage 3, US 3012, © E. Coffineau	46
Fig.18 Mobilier céramique, sondage 3, vases 30 à 43, © E. Coffineau	47
Fig.19 diagramme stratigraphique général, © L. Beuchet	48
Fig.20 Plan général d'interprétation des vestiges, © L. Beuchet	50

III. Inventaires techniques

Zone	N° US	Nature US	activité	Composants géol	Morphologie	Artefacts	Interprétation	Egal à	Synchrone	Sous	Sur	Rempli par	Remplit	Coupé par	coupe	Sert d'appui à	S'app. contre
1	12	Remblai	Destruction	limon argileux	brun, gras, assez meuble, hétérogène, nombreuses ardoises, nodules de mortier	céramique				1008	1013						
1	13	Remblai	Indéterminée	dalles de schiste	désorganisé, nombreux vides					1012	1014						1006
1	14	Remblai	Construction	limon argileux	brun foncé, nombreux éclats de schiste, nodules de mortier argileux	os, céramique	niveau d'apparition 86,15 m NGF		1006	1013			1015				1006
1	15	Creusement	Construction		tranchée en V, assez étroite		tranchée de fondation de 1006					1014; 1006			1016		
1	16	Remblai	Indéterminée	limon argileux	noir, gras, hétérogène					1013	1017			1015			
1	17	Remblai	Indéterminée	argile jaune, blocs de schiste	surface semble aplanie,		"niveau d'apparition 85,80 m NGF fond de fouille 85,40 m NGF"			1016							
2	0	Remblai	Nivellement	terre végétale et gravats			niveau de cour actuel	1000; 3000			2013						2016
2	1	Remblai	Construction	schiste et mortier	noir, jaune, hétérogène		éléments de destruction rejetés lors de la construction de 2006, remblaiement			2000	2003						2006
2	2	Remblai	Construction	dalles de schiste et mortier sableux	mortier jaune, dalles de chant, relativement organisées		matériaux de destruction posés en remblai lié à la construction du mur 2004			2014	2007						2004 2006
2	3	Remblai	Construction	terre sableuse	noire, fine légère		idem 2002			2000	2014						2004
2	4	Construite	Construction	moellons de schiste et grès, mortier d'argile	mur non parementé à l'est, parement à l'ouest, construit en même temps que remblaiement à l'est			2005									2002 2014 2003 2011

zone	N° US	Nature US	activité	Composants géol	Morphologie	Artefacts	interprétation	Egal à	Synchrone	Sous	Sur	Rempli par	Remplit	Coupe par	coupe	Sert d'appui	S'app. contre
2	5	Construite	Construction	schiste et mortier argileux					2004 2006							2009	
2	6	Construite	Construction	schiste et mortier argileux						2007	2015					2002	
2	7	Sol	Occupation	limon argileux, paillettes de schiste	brun, tassé, plan	céramique médiévale			2002	2008						2006 2004	
2	8	Sol	Construction	argile et schiste en plaquettes	dur, plan					2007	2017						
2	9	Sol	Occupation	limon argileux	noir, gras					2010							2005
2	10	Remblai	Construction	argile	verdâtre, plan, empreinte de carreaux		chape de pose du sol 2011			2011	2009						
2	11	Construite	Construction	carreaux de céramique	module 15 x 15 cm					2012	2010						2004
2	12	Remblai	Indéterminée	mortier de chaux sableux	jaune pâle, plan dur		niveau de sol ou de travail			2013	2011						
2	13	Remblai	Destruction	schiste et limon argileux	jaunâtre, désorganisé					2000	2012 2004			2015			
2	14	Remblai	Construction	éclats de schiste gris	petits éléments très anguleux, poussière de pierre		niveau de travail lié à la construction de 2005			2003	2002						2005
2	15	Creusement	Construction		tranchée large, irrégulière		tranchée de fondation du mur de clôture 2016				2016					2006 2013	
2	16	Construite	Construction	schiste, mortier de chaux			mur de clôture sur la rue de la Trémoille						2015				
2	17	Remblai	Indéterminée	limon argileux et plaquettes de schiste	brun, brûlé par endroits	céramique				2008	2018						
2	18	Remblai	Indéterminée	argile jaune et schiste			"peut-être niveau géologique apparition à 85,60m NGF fond du sondage à 85,40m NGF"										
3	0	Remblai	Nivellement	terre limoneuse, gravats, graviers			niveau de cour actuel et remblai d'installation	1000 2000			3001						

zone	N° US	Nature US	activité	Composants géol	Morphologie	Artefacts	interprétation	Egal à	Synchrone	Sous	Sur	Rempli par	Rempli	Coupé par	coupe	Sert d'appui	S'app. contre
3	1	Remblai	Construction	déchets de schiste	petits éléments anguleux, poussière		lié à une phase de travaux de construction indéterminée			3000	3002						
3	2	Remblai	Construction	sable jaune, nodules de chaux	plan, tassé en surface	enduits peints	éléments liés à un tri des matériaux après destruction. rejet des éléments non réemployables (mortier, enduits, petits cailloux.			3001	3010						3007
3	3	Remblai	Construction	limon argileux et plaquettes de schiste	brunverdâtre					3010	3008 3011						3007
3	4	Remblai	Indéterminée	limon argileux, quelques plaquettes de schiste et nodules argile blanche	brun					3011	3005						3008
3	5	Remblai	Construction	sable jaune, nodules d'argile	assez plan , surface tassées		lié à enduit visible sur parement du mur 3007			3004							3008
3	6	Sol	Occupation	limon argileux, plaquettes de schiste	plan, tassé					3005	3012			3009			3008
3	7	Construite	Construction	plaques des schiste, liant argileux jaune,	orientation N/S					3000				3009			3003 3008
3	8	Construite	Construction	plaques de schiste, liant argileux brun	conservé sur deus assises maxi, peu épais (0,40m)		solin assez mal conservé, sans doute en limite de propriété. sert d'appui à mur 3007 postérieur			3011	3006						3007 3005
3	9	Creusement	Construction		tranchée pleine												3006
3	10	Remblai	Construction	ardoises	déchets de taille, en remblai					3002	3003						
3	11	Remblai	Indéterminée	blocs de schiste						3003	3004						

zone	N° US	Nature US	activité	Composants géol	Morphologie	Artefacts	interprétation	Egal à	Synchrone	Sous	Sur	Rempli par	Rempli	Coupé par	coupe	Sert d'appui à	S'app. contre
3	12	Remblai	Indéterminée	schiste et limon argi- leux	brun verdâtre					3006	3013						
3	13	Remblai	Indéterminée	petites plaquettes de schiste, limon argileux	brun verdâtre, surface plane, peut-être niveau de circulation	céramique				3012	3014						
3	14	Remblai	Indéterminée	limon argileux et plaquettes de schiste	brun verdâtre	céramique				3013	3015						
3	15	Remblai	Indéterminée	limon argileux	risâtre, plastique, compact		apparition à 86,30 m NGF			3014				3016 ; 3017			
3	16	Creusement	Indéterminée	fosse irrégulière								3014					3015
3	17	Creusement	Indéterminée	fosse circulaire	diamètre 0,50 m environ, prof 0,25 m environ, profil en cuvette							3014					3015

Inventaire du mobilier

Sondage	US	N° identifiant	Catégorie	Détermination	NR	Traitements	datation	bac
1	1000		céramique	bords	2		XVI ^e siècle	1
1	1002		céramique	bord de pot	1		XV ^e -XVI ^e siècle	1
1	1002		céramique	1 lèvre, 1 tenon, 1 anse, 3 fonds et 45 panses	53		XV ^e -XVII ^e siècle	1
1	1002	1	céramique	fond d'une tasse	1		XV ^e -XVI ^e siècle	1
1	1002		terre-cuite	fragments de carreaux (2cm d'épaisseur)	4		XV ^e -XVI ^e siècle	1
1	1002		métal	ferrure (huisserie)			XV ^e -XVI ^e siècle	1
1	1002		métal	Denier tounois Jean II			C. 1360	1
1	1006		céramique	1 lèvre, 2 fonds et 11 panses	17		fin XIV ^e -XV ^e siècle	1
1	1007		céramique	1 lèvre, 2 fonds, 1 anse et 14 panses	19		XV ^e siècle	1
1	1007		décor	enduit blanc (chaux?)	7		XV ^e siècle	1
1	1007		métal	pointes	2		XV ^e siècle	1
1	1008	2	céramique	bord de pot	1		XV ^e siècle	1
1	1008		céramique	1 bord, 2 fonds et 8 panses	11		XV ^e siècle	1
1	1011	3	céramique	bord de coquemar	1		fin XIV ^e -XV ^e siècle	1
1	1011		céramique	3 fonds et 11 panses	14		fin XIV ^e -XV ^e siècle	1
1	1012	4	céramique	bord de coquemar	1		XV ^e siècle	1
1	1012	5	céramique	lèvre de pot	2		XV ^e siècle	1
1	1012	6	céramique	lèvre de pichet glaçuré	1		XV ^e siècle	1
1	1012	7	céramique	lèvre de mortier	1		XV ^e siècle	1
1	1012	8	céramique	panse décorée à la molette	1		XV ^e siècle	1
1	1012		céramique	1 lèvre, 11 fonds, 5 anses et 145 panses	162		XV ^e siècle	1
1	1012		lithique	fusaiole	1		XV ^e siècle	1
1	1014	9	céramique	mortier	19		XV ^e siècle	1
1	1014	10	céramique	lèvre de pichet glaçuré	1		XV ^e siècle	1
1	1014	11	céramique	bord de pot	3		XV ^e siècle	1
1	1014	12	céramique	bord de pot	1		XV ^e siècle	1
1	1014		céramique	1 lèvre, 2 fonds et 24 panses	27		XV ^e siècle	1
1	1016	13	céramique	bord de pot	1		XII ^e -XIII ^e siècle	1
1	1016	14	céramique	bord de pot	1		fin XIV ^e -XV ^e siècle	1
1	1016		céramique	1 fond, 1 anse et 46 panses	48		fin XIV ^e -XV ^e siècle	1
1	1016		métal	scorie	1		fin XIV ^e -XV ^e siècle	1
2	2004		céramique	panse	1		bas Moyen Age	1
2	2007	15	céramique	bord de coquemar	2		XV ^e siècle	1
2	2007	16	céramique	lèvre de pot	1		XV ^e siècle	1

Sondage	US	N° identifiant	Catégorie	Détermination	NR	Traitements	datation	bac
2	2007	17	céramique	lèvre de pot	1		XV ^e siècle	1
2	2007		céramique	3 fonds et 25 panses	28		XV ^e siècle	1
2	2007		métal	tige plate coudée	2		XV ^e siècle	1
2	2015	18	céramique	assiette	2		XVIII ^e siècle	1
2	2017	19	céramique	lèvre de pot	1		XII ^e -XIII ^e siècle	1
2	2017		céramique	1 fond et 20 panses	21		XII ^e -XIV ^e siècle	1
3	3000	20	céramique	bord de pot	2		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	21	céramique	bord de tasse ou coupelle	1		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	22	céramique	bord de bouteille	1		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	23	céramique	bord de sinot	1		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	24	céramique	bord de sinot	1		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	25	céramique	bord de sinot	1		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	26	céramique	bord de sinot	1		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000	27	céramique	fond de pot	53		XVI ^e -XVII ^e siècle	2
3	3000		céramique	bobine en porcelaine	1		XIX ^e -XX ^e siècle	2
3	3000		céramique	1 poignée, 5 fonds, 4 anses et 50 panses	67		XVI ^e -XX ^e siècle	2
3	3000		terre-cuite	fragment de carreau émaillé	1		XX ^e siècle	2
3	3000	44	céramique	assiette	1		XIX ^e siècle	3
3	3002		décor	enduit blanc orné de bandes peintes rouges	2		bas Moyen Age	2
3	3003		céramique	fond	1		bas Moyen Age	2
3	3006	28	céramique	bord de pot	1		XV ^e siècle	2
3	3006		céramique	4 fonds et 18 panses	24		XV ^e siècle	2
3	3012	29	céramique	mortier	6		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012	30	céramique	lèvre de pichet	1		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012	31	céramique	bord de coquemar	2		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012	32	céramique	bord de coquemar	1		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012	33	céramique	bord de pot	1		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012	34	céramique	bord de pot	1		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012		céramique	2 lèvres, 6 fonds, 1 anse et 107 panses	119		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012		métal	petite boucle de ceinture en alliage cuivreux	1		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3012		métal	concrétion	1		XIV ^e -XV ^e siècle	2
3	3013	35	céramique	bord de vase de stockage	1		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	36	céramique	bord de mortier	3		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	37	céramique	bord de coquemar	21		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	38	céramique	bord de pot avec anse	2		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	39	céramique	lèvre de pichet glaçuré	1		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	40	céramique	lèvre de pichet glaçuré	1		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	41	céramique	panse décorée à la molette	1		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013	42	céramique	panse décorée à la molette	1		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3013		céramique	3 lèvres, 14 fonds, 3 anses et 144 panses	167		XIV ^e -XV ^e siècle	3

Sondage	US	N° identifiant	Catégorie	Détermination	NR	Traitements	datation	bac
3	3013	43	céramique	bord de pot	2		XIV ^e -XV ^e siècle	3
3	3014		lithique	rondelle en schiste	1		bas Moyen Age?	3
3	3014		lithique	ardoise de couverture	1		bas Moyen Age?	3

Inventaire des photographies

N°photo	Tranchée	Objet	Orientation	Auteur
923	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
924	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
925	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
926	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
927	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
928	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
929	Environnement	Mur clôture	Vers le nord	LB
930	Environnement	Garage	Vers le sud	LB
931	Environnement	Garage+pelle	Vers le sud	LB
932	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
933	Environnement	Pignon maison voisine	Vers l'ouest	LB
935	1	Vue générale tranchée	Vers le sud	LB
936	1	Vue générale tranchée	Vers le sud	LB
937	1	Coupe ouest	Vers l'ouest	LB
938	1	Coupe ouest	Vers le sud-ouest	LB
939	1	Vue générale tranchée	Vers le nord	LB
940	1	Vue générale tranchée	Vers le nord	LB
941	1	Coupe est	Vers l'est	LB
943	1	Coupe ouest	Vers l'ouest	LB
944	1	Coupe ouest	Vers le sud-ouest	LB
945	1	Sondage	Vers l'est	LB
946	1	Sondage	Vers l'est	LB
947	1	Coupe nord sondage	Vers le nord	LB
948	1	Coupe nord sondage	Vers le nord	LB
949	1	Coupe Sud sondage	Vers le sud	LB
950	1	Coupe Sud sondage	Vers le sud	LB
951	1	Coupe Sud sondage	Vers le sud	LB
952	1	Sondage mur 1006	Vers l'ouest	LB
953	1	Coupe nord sondage	Vers le nord	LB
954	1	Coupe nord sondage	Vers le nord	LB
955	1	Coupe nord sondage	Vers le nord	LB
956	1	Coupe est sondage	Vers l'est	LB
957	1	Coupe est sondage	Vers l'est	LB
958	1	Vue générale tranchée	Vers le sud	LB
959	1	Vue générale tranchée	Vers le nord	LB
960	1	Vue générale tranchée	Vers le nord-est	LB
961	1	Vue générale tranchée	Vers l'est	LB
962	1	Céramique tranchée de fondation du mur 1006	Vers le sud	LB
963	1	Céramique tranchée de fondation du mur 1006	Vers le sud	LB
964	2	Coupe est	Vers l'est	LB
965	2	Coupe est	Vers l'est	LB

N°photo	Tranchée	Objet	Orientation	Auteur
966	2	Coupe sud	Vers le sud	LB
967	2	Coupe sud	Vers le sud	LB
968	2	Murs 2005-2004	Vers le sud	LB
969	2	Détail mur 2004 et sol 2011	Vue zénithale	LB
970	2	Mur 2006	Vers l'est	LB
971	2	Vue générale tranchée	Vers le nord	LB
972	2	Mur 2004	Vers l'ouest	LB
973	2	Vue générale tranchée	Vers le sud-ouest	LB
974	2	Mur 2006	Vers l'ouest	LB
975	2	Vue générale tranchée	Vers l'ouest	LB
976	2	Angle des murs 2004 et 2006	Vue zénithale	LB
977	2	Angle des murs 2004 et 2006	Vers l'ouest	LB
978	2	Angle des murs 2004 et 2006	Vue zénithale	LB
979	2	Détail sondage mur 2004	Vers le sud	LB
980	2	Détail sondage mur 2004	Vers le sud	LB
981	2	Prise d'alti. Fond sondage		LB
982	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
983	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
984	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
985	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
986	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
987	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
988	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
989	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
990	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
991	3	Murs 3007-3008	Vers le nord-est	GJ
992	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
993	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
994	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
995	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
996	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
997	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
998	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
999	3	Coupe sud	Vers le sud	GJ
1000	3	Coupe sud	Vers le sud	GJ
1001	3	Coupe sud	Vers le sud	GJ
1002	3	Coupe sud	Vers le sud	GJ
1003	3	Coupe sud	Vers le sud	GJ
1004	3	Mur 3007	Vers le sud	GJ
1005	3	Coupe nord	Vers le nord	GJ
1006	3	Détail mur 3008	Vers l'est	GJ
1007	3	Détail enduit mur 3008	Vers l'est	GJ
1008	3	Détail enduit mur 3008	Vers l'est	GJ
1009	3	Détail enduit mur 3008	Vers l'est	GJ
1010	3	Détail enduit mur 3008	Vers l'est	GJ
1011	3	Murs 3007-3008	Vers l'est	GJ
1012	3	Vue générale tranchée	Vers le nord-ouest	LB
1013	3	Vue générale tranchée	Vers le nord	LB
1014	3	Coupe ouest	Vers l'ouest	LB
1015	3	TP 3017 et 3016	Vue zénithale	LB

N°photo	Tranchée	Objet	Orientation	Auteur
1016	3	TP 3017 et 3016	Vers l'est	LB
1017	3	Sondage profond	Vers l'est	LB
1018	3	Sondage profond	Vers l'est	LB
1019	3	Sondage profond	Vers l'est	LB
1020	3	Sondage profond	Vers l'est	LB

Inventaire de la documentation graphique

minute	date	sujet	auteur	échelle
1	16/03/16	Sondage 1, plan général	L. Beuchet R. Battais	1/20 ^e
2	16/03/16	Sondage 1, section ouest	R. Battais	1/20 ^e
3	17/03/16	Sondage 1, sections ouest, sections transversales	R. Battais	1/20 ^e
4	18/03/16	Sondage 2, plan général	L. Beuchet R. Battais	1/20 ^e
5	18/03/16	Sondage 2, sections est et sud	L. Beuchet R. Battais	1/20 ^e
6	24/03/16	Sondage 3, plan général et sections	G Jouquand R. Battais	1/20 ^e

Vitré, rue de la Trémoille

Chronologie

Moyen Âge
bas Moyen Âge
Temps moderne

Sujets et thèmes

Édifice public
Édifice militaire
Bâtiment
Urbanisme
Maison

Mobilier

Céramique
Objet métallique
Monnaie
Verre
Numismatique

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne banque de France, Rue de la Trémoille à Vitré, trois sondages de diagnostic ont été réalisés. Ils ont mis au jour les vestiges arasés de l'enceinte urbaine du XIII^e siècle. Des vestiges d'occupations médiévales, correspondant à plusieurs parcelles bâties situées à l'intérieur de l'enceinte ont également été mis au jour. Ils sont datables des XIV^e-XVI^e siècles. Une source d'archive atteste de leur conservation au moins jusqu'au début du XVIII^e siècle.